

Collection

*Études de cas d'entreprises
d'économie sociale*

no ES0406

**Le groupement mixte d'embouche
ovine Zemsya de Soro
(Burkina Faso)**

par

Sayouba Ouedraogo

sous la direction de Yvan Comeau
et la collaboration de Luu Thuy-Diep

mai 2004

Cahiers du CRISES – no ES0406
Collection « *Études de cas d'entreprises d'économie sociale* »
« **Le groupement mixte d'embouche ovine Zemsya de Soro (Burkina Faso)**
par Sayouba Ouedraogo
sous la direction de Yvan Comeau
et la collaboration de Luu Thuy-Diep

ISBN : 2-89605-156-2
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du *CRISES* étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'*axe territoire* s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'*axe conditions de vie* s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'*axe travail et emploi* centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le *CRISES* organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : www.cris.es.uqam.ca.

Denis Harrison

Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

Sayouba OUEDRAOGO est doctorant en service social à l'Université Laval. Il a commencé ses études sociales en assistantat social au Maroc, à l'Institut national de l'action sociale de Tanger, a obtenu son diplôme supérieur en travail social (option des services sociaux et de l'éducation spécialisée) à Dakar au Sénégal.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET ORGANIGRAMME	ix
LISTE DES SIGLES, EXPRESSIONS ET ABRÉVIATIONS.....	xi
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
1. LES SOURCES DE DONNÉES.....	3
1.1. La recherche documentaire	3
1.2. L'enquête de terrain	4
2. LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE.....	5
2.1. Le milieu	7
2.2. Le secteur d'activité.....	11
2.3. Le projet initial.....	13
2.4. Les promoteurs de Zemsya	14
2.5. Les appuis	15
2.6. Le démarrage : les trois premières années	16
2.7. L'évolution du groupement Zemsya.....	17
2.7.1. La phase de 1980 à 1990.....	17
2.7.2. La phase de 1990 à 1999.....	18
2.7.3. La phase de 1999 à 2003.....	19
3. LA PRÉSENTATION DES MEMBRES	23
3.1. Les acteurs présents dans l'activité.....	23
3.2. Le réseau	26
4. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE	29
4.1. Les rapports de pouvoir à l'interne	31
4.1.1. Le pouvoir formel et le pouvoir informel	32

4.1.2.	L'inclusion des emboucheurs et des usagers (mécanisme de représentation)	35
4.2.	Les rapports avec l'extérieur	36
4.3.	Les règles juridiques et législatives	37
5.	LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE	39
5.1.	Le profil organisationnel	39
5.1.1.	Les objectifs.....	39
5.1.2.	Les aspects stratégiques.....	40
5.1.3.	Les biens et les services.....	41
5.1.4.	Les données financières.....	42
5.2.	Le processus organisationnel.....	44
5.2.1.	La production.....	44
5.2.2.	L'organisation du travail	45
5.2.3.	La formation des adhérents.....	46
5.2.4.	La consommation et les services	47
5.2.5.	Les infrastructures	48
6.	LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET DE BILAN.....	49
6.1.	Sur le plan des réalisations	49
6.1.1.	Au niveau de la sécurité alimentaire.....	49
6.1.2.	Au niveau de la lutte contre la pauvreté	50
6.1.3.	Au niveau du développement de la scolarisation	50
6.1.4.	Au niveau du développement local de Soro	50
6.2.	Sur le plan de l'économie sociale	51
6.3.	Sur le plan sociétal.....	52
7.	LES PERSPECTIVES ANTICIPÉES	53
	BIBLIOGRAPHIE	55

LISTE DES TABLEAUX ET ORGANIGRAMME

Tableau 1	Croissance démographique du quartier de 1998 à 2010	9
Tableau 2	Infrastructures de Soro	10
Tableau 3	Effectif du cheptel du Burkina Faso en 2000.....	11
Tableau 4	Répartition des membres du groupement Zemsya	24
Tableau 5	Différences entre groupement pré-coopératif et groupement	30
Tableau 6	Composition des membres du bureau (2001-2004)	33
Tableau 7	Extrait de trésorerie du groupement Zemsya en 2001-2002	44
Tableau 8	Types de formation reçus par le groupement Zemsya	46
Tableau 9	État des équipements du groupement Zemsya en octobre 2003	48
	Organigramme du groupement Zemsya de Soro.....	31

LISTE DES SIGLES, EXPRESSIONS ET ABRÉVIATIONS

ANAR :	Association nationale d'action rurale
Banco :	brique de terre séchée
BDPA :	Bureau pour le développement de la production agricole
Bouli :	en mooré (langue des Mossis), une retenue d'eau de petite dimension
BSONG :	Bureau de suivi des ONG
CAD :	dollar canadien (symbole ISO)
CFDT :	Compagnie française de développement du textile
CGP :	Caisse générale de péréquation
CIDR :	Compagnie internationale de développement rural
CREN :	Centre de récupération et d'entretien nutritionnel
CRPA :	Centre régional de la promotion agropastorale
CSPS :	Centre de santé et de promotion sociale
FCFA :	franc de la Convention financière africaine (monnaie des pays de l'Afrique de l'Ouest) (400 FCAF = 1 \$ CAD)
FENOP :	Fédération nationale des organisations paysannes
GV :	groupements villageois
Harmattan :	vent sec provenant du Sahara et soufflant vers le Sud, en particulier entre novembre et juin
Kombi-naam :	organisation sociale d'entraide et de solidarité
Mooré :	langue parlée par les Mossis
Mossis :	ethnie qui peuple le centre du Burkina Faso formé d'un plateau (d'où l'expression plateau mossi)
Naaba :	chez les Mossis, le chef du village ou d'une entité plus large
Naam :	organisation regroupant garçons et filles de même âge
OFNACER :	Office national des céréales
OP :	organisation paysanne
ORD :	organisme régional de développement
PAÉOPA :	Plan d'action pour l'émergence des organisations professionnelles agricoles
PAS :	Programme d'ajustement structurel
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
SATEC :	Société d'assistance technique et de coopération
SMPR :	Société mutuelle de promotion rurale
SONAGESS :	Société nationale de gestion des stocks de sécurité
SP :	Sociétés de prévoyance
SPONG :	Secrétariat permanent des ONG
Zaï :	technique ancestrale de revitalisation des sols dénudés
Zatu :	loi
Zom-kom :	eau à laquelle on mélange un peu de farine

RÉSUMÉ

Cette monographie porte sur le groupement mixte d'embouche ovine Zemsya du quartier de Soro, administrativement situé dans le village de Sim localisé, lui-même dans le département de Thiou, province du Yatenga au Burkina Faso. L'embouche est une technique d'élevage visant à engraisser un jeune animal pendant une certaine période à des fins lucratives.

Le groupement Zemsya a été créé en 1980. Un encadreur agricole suggéra alors de formaliser une pratique individuelle d'élevage visant à confier le bétail à un bouvier commun. Le contexte de l'époque est également marqué par une sécheresse majeure qui a affecté sérieusement les réserves cérésières et le cheptel de la zone ; il persistait en outre l'émigration des jeunes, le chômage élevé et une importante pauvreté. Jusqu'en 1999, année de la promulgation de la loi 14 qui incite à la spécialisation et à la professionnalisation des groupements paysans, le groupement Zemsya s'adonnait à la fois à des activités agricoles et d'élevage, en développant des infrastructures visant à accroître la production cérésière, oléagineuse, maraîchère et ovine. En juin 2000, une assemblée extraordinaire a conduit le groupement à une scission en deux filières de production : l'embouche bovine et la production cérésière. C'est le groupement ayant opté pour la filière d'embouche bovine qui retient l'attention de cette monographie.

Sur le plan institutionnel, ce sont les pratiques fondées sur l'écoute des besoins, la recherche de la transparence et la justice qui inspirent le fonctionnement du groupement, bien davantage que les règles formelles. Celles-ci existent mais dans la pratique, elles font place à d'autres manières de prendre les décisions. Ainsi, la composition du bureau de direction ne change pratiquement pas et il est arrivé que les obligations de réinvestissement dans les activités d'embouche, rattachées à l'obtention d'un appui financier, aient fait place à l'achat de matériel pour la construction de l'école. Sur le plan organisationnel, l'attention de l'étude porte donc sur les activités d'embouche du groupement. Il est estimé qu'une embouche donne à un membre des revenus nets variant entre 24 500 et 31 500 FCFA, soit respectivement 57,64 \$ et 74,11 \$ CAD.

Outre ces revenus, les activités du groupement Zemsya touchant les aménagements hydrauliques et l'agriculture contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Toutefois, le groupement demeure en partie dépendant de l'appui extérieur pour mener à bien ses activités.

Sayouba Ouedraogo

INTRODUCTION

Cette monographie du groupement mixte d'embouche ovine Zemsya du village de Soro a été produite dans le cadre des travaux de notre thèse de doctorat sur le thème de l'émergence et le développement des organisations paysannes au plateau *mossi* au Burkina Faso.

Le groupement paysan est une organisation d'économie sociale de type associatif communautaire. De manière structurelle, le groupement paysan combine en son sein l'économique et le social, le marchand et le non-marchand, le marché et la solidarité associative. Ce mouvement associatif présente des aspects très divers. On rencontre des groupements efficaces et pérennes mais aussi des initiatives opportunistes ou vides. Ce mouvement, s'il en est, tente de relever le défi considérable de traduire l'intérêt collectif et de promouvoir le développement du village dans le contexte actuel de sous-équipement agricole des paysans, d'insuffisance d'offre de crédit et de déficit d'offre de biens et de services publics.

Conscientes de l'importance du mouvement associatif et à la faveur des événements, les autorités publiques burkinabés ont décidé de professionnaliser les organisations paysannes dans la perspective générale d'une plus grande prise en charge du développement socio-économique par celles-ci. Cependant, toute politique visant à soutenir ces groupements ne peut être envisagée sans connaître les expériences des groupements qui ont fait preuve de réussite de leur émergence et d'un certain niveau de développement. Il se trouve, à notre connaissance, que la recherche sociale n'a pas exploré les déterminants de la réussite de l'émergence et le développement des groupements paysans pérennes au plateau *mossi*. C'est ce que nous entreprenons de faire dans le cadre de notre thèse de doctorat en service social.

Réalisée à l'aide de la grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale de Comeau (2000), la monographie est structurée en sept parties. La première partie expose les sources de données, notamment l'enquête documentaire menée auprès des services étatiques et non étatiques et auprès des sociétaires du regroupement. La deuxième partie situe l'émergence du groupement à travers la présentation du milieu, le secteur d'activité, le projet initial, les promoteurs, le démarrage et l'évolution de Soro. La troisième partie fait connaître les membres présents du groupement et le réseau de celui-ci. Les quatrième et cinquième parties présentent respectivement les dimensions institutionnelle et organisationnelle du groupement. La sixième partie traite des éléments de synthèse et de bilan, notamment sur le plan des réalisations, de l'économie sociale et sociétale. Enfin, la septième partie fait état des perspectives anticipées du groupement.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Nous nous sommes inspirés de la grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale proposée par Comeau (2000). Le schéma de collecte des données par enquête comprend deux étapes : la recherche documentaire et l'enquête de terrain (questionnaire, entretien et observation).

1.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire s'est effectuée dans les structures nationales chargées de l'encadrement et de la promotion des organisations de base. Les structures ciblées sont la Fédération nationale des organisations paysannes (FENOP), le Plan d'action pour l'émergence des organisations professionnelles agricoles (PA/OPA), le ministère des Ressources animales, le Bureau de suivi des ONG (BSONG) et le Secrétariat permanent des ONG (SPONG). Cette première investigation vise à préciser le rôle de ces structures d'encadrement, identifier et caractériser les organisations paysannes, identifier les organisations qui répondent à nos critères et, partant de l'étendue du plateau *mossi*, identifier une zone d'étude où centrer la présente recherche.

Le choix de la province du Yatenga est basé sur un certain nombre de considérations : elle a le taux de concentration d'ONG le plus élevé et les formations sociales y sont plus anciennes, plus systématisées et plus actives que celles des autres provinces qui constituent le pays (Atampurgre, 1993 : 16 ; BSONG, 1990).

Le choix du département de Thiou a été fait par la technique d'échantillonnage systématique et accidentel, suivant le sens des points cardinaux (ici le Nord) et à l'intérieur de 50 kilomètres de distance de la ville de Ouahigouya. Le centre et les points cardinaux sont ciblés par souci de variation géographique de l'appartenance des organisations paysannes. Nous nous sommes porté sur le premier ayant des responsables départementaux d'encadrement et de promotion des organisations de base disponibles à nous accueillir : le département de Thiou.

Après l'identification de la zone d'étude, la recherche documentaire a été poursuivie au niveau provincial et concernait le Centre régional de la promotion agropastorale (CRPA) et la Fédération nationale des groupements naam à Ouahigouya. L'intention de cette extension est de confronter les informations recueillies au niveau national avec la réalité de terrain. Ceci a permis d'apporter une correction à nos critères de choix des populations sous étude, d'apprécier le degré de fonctionnement et de structuration des organisations paysannes, tout en partant de leur distribution spatiale et de leur filière d'activité agricole, en l'occurrence, la filière d'embouche.

Le choix du groupement mixte d'embouche ovine, dénommé Zemsya, a été fait par la technique de choix raisonné. Le département compte 48 organisations paysannes (OP) répertoriées au niveau de

la préfecture. Il nous est impossible de rendre visite à toutes ces OP, faute de temps et de moyens. Nous avons demandé aux responsables départementaux des OP de nous proposer trois OP suivant l'âge, l'importance des réalisations, le nombre de membres et leur affiliation au groupement naam. Nous avons par la suite procédé à la vérification du remplissage des critères au niveau de chaque OP. Le groupement Zemsya d'embouche ovine de Soro fut retenu pour cette enquête. C'est après le choix du département de Thiou et du groupement Zemsya que nous avons procédé à l'enquête sur le terrain.

1.2. L'enquête de terrain

L'enquête de terrain a été menée à partir d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et de l'observation directe.

Le questionnaire a été administré aux adhérents de Zemsya. Il nous a permis de connaître, entre autres, la genèse, l'évolution et la situation actuelle du groupement, d'apprécier son niveau d'équipement et de formation et de cerner ses difficultés et perspectives d'avenir. Nous avons, par ailleurs, recueilli l'avis des emboucheurs sur les facteurs de maintien de l'organisation et sur les conditions de promotion des activités du groupement.

Plusieurs guides d'entretien ont été administrés à des personnages ayant des connaissances importantes sur le groupement. Un premier guide d'entretien a été administré au doyen, entouré de quelques notables du village. L'objectif de cet entretien est de connaître des éléments historiques du village et des faits ayant marqué celui-ci. Un deuxième guide d'entretien a été administré au président de l'Union départementale des groupements naam de Thiou, dans l'ambition d'en savoir un peu plus sur les relations, d'une part, entre les groupements naam et les emboucheurs, et, d'autre part, entre lui et ces derniers. Il s'en est suivi d'autres entretiens avec, notamment, le préfet du département, le chef du Service départemental de santé et l'inspecteur en charge de l'enseignement au niveau du département de Thiou.

L'observation a eu cours pendant les différentes rencontres de discussion chez les femmes qui embouchent présentement. Elle nous a permis de constater, d'une part, les rapports de pouvoir et l'organisation concrète des activités dans la réalité et, d'autre part, la technique d'embouche pratiquée au sein du groupement.

2. LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE

Le Burkina Faso se présente comme un des pays les moins avancés de la planète. Il est classé 173 sur 175, en termes de développement humain durable, dans le rapport 2003 du Programme des Nations unies pour le développement. Il fait face à d'énormes problèmes sociaux parmi lesquels on peut citer, à titre d'exemple, la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable. Ces deux problèmes sont des droits fondamentaux élémentaires, qui ne sont pas encore assurés pour tous les burkinabés. En fait, le centre, l'est et le nord du Burkina Faso sont les principales zones souffrant de l'insécurité alimentaire et de ses corollaires.

Dans les années 1960, à la veille de l'indépendance, les autorités du nouvel État indépendant, qu'est le Burkina Faso, s'engagent à mettre en place les politiques et les infrastructures nécessaires pour traiter de façon globale le problème du sous-développement et, particulièrement, la question de l'insécurité alimentaire. Nous pouvons citer l'organisation du monde rural selon le système coopératif, commencée sous l'administration coloniale. On dénombre plusieurs coopératives pendant cette période. L'organisation du monde rural par les colons et par la nouvelle administration signifie leur forte implication dans le fonctionnement de ces formations. L'échec de ces coopératives s'expliquerait par la forte présence de ces institutions.

Mais les années 1980 marquent un tournant décisif pour le Burkina Faso. Sur le plan social, le pays connaît une crise économique causée en grande partie par des années consécutives de sécheresse (1970 à 1980). Sur le plan politique, le pays connaît une instabilité marquée de coups d'État (celui du colonel Saye Zerbo en novembre 1980, celui du commandant Jean-Baptiste Ouedraogo en décembre 1982, ainsi que l'avènement de la Révolution d'août en 1983, conduit par le capitaine Thomas Sankara, le Front populaire du capitaine Blaise Compaoré le 15 octobre 1987, la Quatrième République en juin 1991, etc.). Sur le plan international, la mondialisation de l'économie pousse le Burkina Faso vers la privatisation des unités industrielles, le désengagement de l'État jusque-là faiblement présent au niveau du financement des secteurs sociaux.

En réponse à cette situation, plusieurs initiatives paysannes émergent pour traiter le problème de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Ces initiatives sont le plus souvent le fait d'organisations paysannes. Ces dernières sont des organisations de base, toute nature confondue. On rencontre des associations ou des groupements villageois masculins, féminins et mixtes. Ces formations paysannes sont régies par la *zatu* VII-0035/FP/PRES du 18 mai 1990 (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998).

Le groupement est toute organisation volontaire de personnes à caractère social et surtout économique jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs. Ces organisations paysannes comprennent les groupements et leur union à l'échelle villageoise et départementale, puis leur fédération à l'échelle provinciale et nationale et les coopératives de crédit et d'épargne.

L'État et les organisations non gouvernementales impulsent le plus souvent la création des organisations paysannes. Rares sont les paysans qui s'organisent en groupement de leur propre initiative.

Le groupement mixte d'embouche ovine Zemsya de Soro a été créé sous l'impulsion de l'État à travers son étable départementale de Thiou. Ce groupement ne constitue pas un projet nouveau, en ce sens qu'il existe déjà des groupements dans le département de Thiou, mais il est un modèle d'organisation paysanne pour son maintien, ses réalisations et ses perspectives d'avenir.

La création de Zemsya correspond à la troisième génération d'organisations paysannes au plateau *mossi*.

Une première forme d'organisations paysannes assimilable à la première génération existait avant la colonisation. Il s'agissait de structures traditionnelles comme le *songsong-taaba* (entraide), le *sossoaga* (entraide et solidarité dans les travaux champêtres), le *kombi-naam* (organisation regroupant garçons et filles de même âge dans le Yatenga). La vie sociale était marquée à cette époque par l'esprit d'entraide et de solidarité (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998 : 11). La société elle-même était structurée et fonctionnait suivant une hiérarchie et une affinité selon le sexe, l'âge, le clan, etc.

La caractéristique essentielle de ces structures était que la participation des membres était de fait (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998). Ces formations paysannes prouvaient l'existence de structures collectives ayant vocation à traiter des problèmes individuels et collectifs au sein de la communauté villageoise.

La deuxième génération s'inscrivait dans le contexte de la période coloniale. Les organisations paysannes de type coopératif dans le plateau *mossi* remontent à 1931, avec la mise en place des Sociétés indigènes de prévoyance et leur transformation en Sociétés mutuelles de développement rural en 1956 (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998). Ces structures avaient pour caractéristique d'être imposées. En outre, elles avaient pour mission de ravitailler l'administration coloniale en vivres et en matières premières pour son industrie (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998 : 12).

La troisième génération porte sur la période de 1960 (année d'accession à l'indépendance politique) à août 1983 (avènement de la Révolution) (ministère de l'Agriculture *et al.*, 1998 : 12). Au début des années 1960, l'encadrement du monde rural a été confié à quatre sociétés françaises. La Compagnie française de développement du textile (CFDT) agit dans l'ouest du pays pour la culture du coton. La Société d'assistance technique et de coopération (SATEC) intervient au centre (plateau *mossi*) pour la vulgarisation de la culture attelée et l'octroi du crédit. Pour assurer la distribution du crédit et son remboursement, la SATEC suscite la création de coopératives agricoles. La Compagnie internationale de développement rural (CIDR) s'occupe du Sud-Ouest. Son action s'est étendue de la production agricole à l'initiative de l'épargne villageoise. Enfin, le Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) s'intéresse au Nord. Il axe son action sur l'amélioration du système de production par l'approvisionnement des producteurs en

facteurs de production et la vulgarisation des actions de restauration des sols. Plus de 600 coopératives ont été créées à travers le Burkina Faso dont 4 par la CFDT, 545 par la SATEC et 4 par le BDPA (ministère de l'Agriculture et *al.*, 1998 : 12).

À partir de 1966, les organismes régionaux de développement (ORD) prennent la relève des sociétés étrangères. Sous leur impulsion, de nombreux groupements villageois sont constitués. Le groupement mixte Zemsya appartient à cette génération. Il a été créé en 1980.

Enfin la quatrième génération correspond à la période de la Révolution d'août jusqu'à nos jours. Les faits caractéristiques de cette période sont la mise du mouvement paysan au centre de la politique de développement national, qui comprend la création d'une direction de la Formation et de l'Organisation du monde rural, la création d'un ministère de la Question paysanne chargé de l'animation, la formation et l'organisation des producteurs agricoles (sous la Révolution).

Cette période connaît aussi la transformation du ministère de la Question paysanne en ministère de l'Action coopérative paysanne pour l'organisation coopérative des paysans ; la promulgation de la *zatu* VII-0035/FP/ PRES (Front populaire) ; la création de la direction de la Promotion coopérative et mutualiste au sein du ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et sa mutation en direction de la Promotion coopérative et de la Législation rurale (sous la Quatrième République).

Constatant les insuffisances de cette loi, l'État burkinabé et ses partenaires au développement adoptent en 1999 la loi 14/1999 portant sur la réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso.

Les champs d'intervention des groupements villageois sont multiples et interreliés. Chaque groupement met cependant l'accent sur un domaine spécifique, sans toutefois négliger les autres domaines. On distingue quatre types de filières : agriculture, gestion des ressources naturelles, maraîchage et élevage. Le groupement Zemsya appartient au groupe d'organisation paysanne agissant dans la filière d'élevage, plus précisément, la sous-filière d'embouche ovine.

2.1. Le milieu

Le groupement Zemsya est dans le village Soro. En fait, administrativement parlant, Soro est un quartier de Sim, un village distant de 8 kilomètres des habitations au sud. Soro est à 7 kilomètres de Thiou, chef-lieu départemental, et à environ 30 kilomètres de Ouahigouya, capitale provinciale du Yatenga dont il dépend administrativement.

Soro est formé de 32 concessions s'étendant sur deux kilomètres du nord au sud et sur un kilomètre et demi d'est en ouest. Il est limité à l'est par le village de Nodin, au nord par le village de Kalo, à l'ouest par Thiou et enfin au sud par le village de Sim. Soro a été créé en 1962 par la

volonté de certains agriculteurs de Sim qui ont déménagé sur leurs champs pour y travailler afin d'éviter les longues marches quotidiennes entre les habitations et leurs champs.

L'aspect physique du village de Soro présente un relief assez monotone, avec quelques escarpements ou talus à pentes cultivables. L'habitat du village est logé dans une légère dépression en forme de cuvette. Les sols sont pauvres et ont une faible capacité de rétention d'eau. On distingue des sols latéritiques, qui sont dominants sur les pentes, des sols sablonneux et des sols argileux-sableux au milieu du village.

Du point de vue géologique, le village, comme toute la province, repose sur du *birrimien*, dans lequel on distingue des roches ortho métamorphiques basiques et neutres, des schistes et des quartzites.

Sur le plan floral, Soro est typique de la végétation soudano-sahélienne. On remarque une savane arborée et arbustive dégradée. La formation arborée comprend essentiellement le savonnier raisinier, le prunier, l'acacia albida, le tamarinier, le néré, le nimier, etc. La formation arbustive comprend le combretum, le guiera et les épineux. La faune se compose essentiellement d'ânes, de chevaux et de petits gibiers (lièvres, pintades sauvages, perdrix, etc).

Le climat est de type soudano-sahélien, caractérisé par deux saisons : une longue saison sèche (de novembre à juin) et une courte saison pluvieuse (de juillet à octobre). Ces saisons sont régies respectivement par l'harmattan (vent sec) qui souffle d'est en ouest de novembre à juin et la mousson qui souffle du sud-ouest au nord-est de juillet à octobre.

Les amplitudes thermiques sont très variables. Les mois les plus chauds (avril, mai, juin) enregistrent parfois 45° C. Les mois les plus froids (décembre et janvier) peuvent noter 15° C. Les précipitations sont moins abondantes et irrégulières, avec des poches de sécheresse légère par moments. Les hauteurs d'eau varient entre 300 et 800 millimètres de pluie.

Du point de vue historique, le nom Soro vient des Dogons, premiers habitants du terroir, poussés plus au nord par les conquérants *mossis* entre le 14^e et le 15^e siècle. Le nom Soro signifierait une zone de forêt. Les habitants actuels de Soro viennent de Sim, une des principautés du royaume *mossi* du Yatenga, dont la capitale est Ouahigouya. Certains habitants de Sim ont leur champ sur ce site d'ancienne forêt qu'est Soro, distant de 8 kilomètres des habitations. Fatigués par la distance, ces agriculteurs décidèrent de venir s'installer définitivement sur leurs champs en 1962.

Sur le plan des rapports sociaux, les habitants de Soro restent fortement liés aux habitants de Sim. Ce village abrite les chefs traditionnels qui organisent et régissent les rapports sociaux. Mais Soro se présente comme un village autonome de Sim. Cette autonomie se manifeste à travers l'élection d'un délégué de village et des auxiliaires locaux de santé et d'agriculture.

Le groupement mixte d'embouche ovine a été créé en 1980. Selon les adhérents de Zemsya, le village n'avait pas connu de grandes famines comme d'autres zones de la province depuis sa création jusqu'en 1980. Les agriculteurs avaient toujours vendu leurs excédents dans les marchés locaux environnants. C'est au début des années 1980 que le village a connu sa première crise alimentaire. Cette crise s'est traduite par la diminution drastique des vivres et une grande mortalité animale.

La population d'environ 250 personnes, tout âge et sexe confondus, avait une forte proportion d'enfants et de femmes. En 1998, le village de Soro comptait environ 600 personnes¹. Cette population est inégalement répartie dans 34 concessions. En appliquant le taux de croissance démographique nationale de 2,6 %, la population de Soro atteindrait 818 habitants en 2010. Un seul groupe religieux est présent à Soro : c'est l'islam.

TABLEAU 1
Croissance démographique du quartier de 1998 à 2010

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
600	626	632	649	666	683	701	719	738	757	777	797	818

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Soro connaît un important mouvement d'émigration. Les jeunes sont plus enclins à émigrer. La Côte d'Ivoire est le lieu principal d'émigration de travail en dehors du Burkina. Le village compte aussi des ressortissants dans les villes de Ouahigouya, de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Les habitants de Soro sont tous membres d'un quartier de Sim et ont des lignées de parenté assez étroites.

En matière de ressources hydrauliques, Soro connaît parfois des inondations temporaires, car il est situé dans une espèce de cuvette traversée par un lit de cours d'eau, mais aussi de périodes de sécheresse fréquentes. Ces deux phénomènes contrastants peuvent se produire au cours d'une même saison. Le village est alimenté en eau par quelques puits et forages d'une profondeur moyenne d'environ 12 mètres en saison sèche.

Sur le plan des ressources et des activités socio-économiques, les habitants de Soro sont à la fois agriculteurs et éleveurs. Mais la situation d'ensemble des habitants reste caractérisée par une pauvreté massive. D'une manière générale, la moyenne mensuelle des dépenses au plateau *moissi* s'élevait à 4 980 FCFA² en 1963. Cette dépense moyenne était légèrement supérieure à la moitié des dépenses moyennes mensuelles des Burkinabé, alors estimées à 9 140 FCFA (Direction de la Statistique et de la Mécanographie, 1966).

¹ Source : Enquête de terrain, entretien de groupe avec les adhérents.

² 1 \$ CAD pour 215 FCFA à cette époque.

Bien qu'il n'y ait pas de données statistiques actualisées sur le budget de consommation des ménages, nous constatons que, dans l'ensemble, les habitants de Soro sont en grande majorité défavorisés économiquement. Les principales sources de revenus sont l'agriculture et l'élevage. À ces activités de base, on peut ajouter des occupations habituellement attribuées à des castes, comme la forge, et d'autres occupations saisonnières, comme le maraîchage et l'artisanat, qui intéressent quelques habitants. Ces occupations laissent percevoir un chômage structurel déguisé qui concerne une grande partie des habitants de Soro.

En termes d'infrastructure, le village dispose de peu d'équipement. Le tableau suivant donne une liste nominative et l'état de fonctionnement des équipements.

TABLEAU 2
Infrastructures de Soro

TYPES D'INFRASTRUCTURES	NOMBRE	ÉTAT / FONCTIONNALITÉ	OBSERVATIONS
Infrastructures éducatives			
- École coranique	1	Bon	- En <i>banco</i>
- École primaire	1	Bon	- En <i>banco</i>
Infrastructures commerciales			
- Tabliers	10	Plus ou moins bon	-
Infrastructures culturelles et sportives			
- Mosquées	2	Opérationnel	- En <i>banco</i>
- Lieu de fétiche	-	-	- Se rapporte à Sim
- Terrain de football	1	Opérationnel	- Nu et sans clôture
- Maison de jeunes	1	Opérationnel	- Clôture en <i>banco</i> et en mauvais état
Infrastructures hydrauliques			
- Puits busés	2	Fonctionnel	-
- Forages	2	Fonctionnel	-
- Puits ordinaires	4	Permanent	-
- <i>Bouli</i>	1	-	- Nouvellement désensablé
Infrastructures socio-sanitaires			
- Auxiliaires de santé	3	Actif	-
- Tradi-praticiens	3	Actif	-
- Marabouts	2	Actif	-

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Actuellement, sur le plan scolaire, on relève une école francophone de deux classes, construite en *banco* par les groupements du village. Cette école a un effectif de 36 élèves de quatre niveaux différents, en raison de deux niveaux par classe. Au point de vue sanitaire, Soro a trois auxiliaires bénévoles de santé, qui reçoivent les patients chez eux et les orientent vers le centre de santé et de promotion sociale de Thiou (à 7 kilomètres de Soro).

En hivernage, les concessions sont dissimulées dans les champs. En période sèche, seuls quelques mètres carrés sont exploités pour le maraîchage privé. On note aussi deux vergers de manguiers.

2.2. Le secteur d'activités

Les activités du groupement Zemsya s'inscrivent dans la sous-filière embouche ovine. D'une manière générale, les produits de l'élevage sont depuis bien longtemps l'une des principales exportations du Burkina Faso et par là l'une des principales richesses. En raison de la fluctuation de la production et des revenus agricoles, les ménages s'appuient de plus en plus sur les revenus venant de l'élevage pour assurer la sécurité alimentaire. En 1981, une approche micro-économique du rôle des petits ruminants dans le budget d'une exploitation, effectuée par un expert de SOS-Sahel international et le Projet de petits ruminants et aviculture, a donné comme résultat des recettes globales s'élevant à 54 525 FCFA dont 24 865 proviennent de la vente des petits ruminants, soit 45,6 %. Cette enquête a couvert 60 exploitations et a duré pendant un mois (Sanfo, 1983 : 27). En plus de ce rôle économique, les petits ruminants interviennent dans les cérémonies religieuses (mariage, baptême, funérailles, etc.) et coutumières (sacrifice) et s'intègrent dans l'autoconsommation.

La dévaluation du franc CFA (monnaie des pays francophones d'Afrique) a contribué à accroître davantage le rôle du secteur dans l'économie burkinabé. En 2000, la valeur des exportations d'animaux est estimée à onze milliards de FCFA, soit environ 25 882 353 \$ CAD. Les exportations ont connu une croissance de 32 % par rapport à 1999 (Direction des Études et de la Planification, 2001). Le tableau ci-dessous donne des estimations du nombre du cheptel au Burkina Faso en 2000.

TABLEAU 3
Effectif du cheptel du Burkina Faso en 2000

ESPÈCES	BURKINA FASO	YATENGA	TAUX DE CROISSANCE
BOVINS	4 798 221	149 089	2 %
OVINS	6 782 440	646 300	3 %
CAPRINS	8 647 290	773 714	3 %
PORCINS	622 493	9 051	2 %
ASINS	501 077	40 992	2 %
CAMELINS	14 762	-	2 %
ÉQUINS	26 297	3 774	1 %
VOLAILLES	22 420 318	1 249 104	3 %

Source : Direction des Études et de la Planification (2001).

L'activité de production animale est essentiellement réalisée par des exploitations agricoles traditionnelles et des éleveurs individuels nomades. Les organisations de producteurs (groupements villageois, coopératives et unions de coopératives) sont un fait relativement récent. Selon le Programme des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) (1992 : 5), l'histoire des organisations pastorales dans les pays du Sahel ne remonte pas loin dans le passé. Le mouvement coopératif s'est d'abord établi dans les zones agricoles avant de se développer dans les zones traditionnellement pastorales à partir des années 1950. Les premières organisations pastorales relevaient du gouvernement. Ce dernier, par insuffisance de moyens techniques et surtout financiers, ne pouvait pas leur offrir un cadre viable de participation économique et sociale. C'est seulement à partir des années 1980 qu'on a tenté de donner un élan réel au mouvement coopératif dans les zones pastorales (FAO, 1992 : 5).

Cet effort coïncide avec la crise économique croissante de l'État et devrait être placé dans le contexte des programmes d'ajustement structurel axés sur la libération des prix et des marchés, la privatisation de la plupart des secteurs économiques et la baisse drastique de l'intervention de l'État dans la majorité des cas. Cette nouvelle dynamique présente des aspects positifs en termes de pouvoir d'organisation des éleveurs. Il faudrait peut-être signaler que la plupart des groupements d'éleveurs ont été créés dans l'espoir de bénéficier d'une aide extérieure. Le 31 décembre 1990, les statistiques du Secrétariat d'État à l'élevage fait état de 803 groupements d'éleveurs, dont 60 seulement sont agréés (Commission des communautés européennes, 1991 : 16). Au sein du mouvement pré-coopératif, les groupements d'éleveurs ne représentaient que 4 %.

Dans la province du Yatenga, le CRPA (ex-ORD) est appuyé dans ses activités de développement de l'élevage par des projets intervenant sur les petits ruminants et l'aviculture. À titre d'exemple, on peut citer :

- Le Projet de petits ruminants de Thiou en 1976, financé par le Conseil œcuménique des Églises. Ce projet a couvert tout le département ;
- Le projet Bali-bali de Seguenega (88 béliers en 1977, 71 béliers et 29 brebis en 1980, et 50 béliers en 1982) ;
- Le projet Mouton de laine du Macina à Zogoré et à Tougou, avec 100 moutons par localité, avait pour objectif la vulgarisation de ces espèces ;
- Le projet FDR ovin et avicole de Bougounam et le Projet de petits ruminants et avicole de 1979 (FAO, 1992 : 6).

L'activité de commercialisation du bétail et de la viande se fait par des acteurs individuels (commerçants privés) ou organisés. Pour la sous filière bétail par exemple, on distingue trois types de marchés : les marchés de collecte de bétail, les marchés de groupement et les marchés terminaux. Les producteurs individuels s'adressent aux marchés de collecte de bétail, tandis que les producteurs groupés préfèrent s'adresser directement aux marchés terminaux. On rencontre quelquefois des organisations paysannes (groupements villageois, coopératives et unions de groupements villageois), qui participent occasionnellement ou de façon continue à la

commercialisation du bétail. On rencontre également des organisations d'éleveurs qui interviennent dans le marché en achetant des animaux à bas prix qu'ils revendent, après embouche, à des prix intéressants dans différents marchés. Il semble qu'un souci de réduction des risques financier, commercial et de production guide la participation des organisations paysannes à cette activité (Janssens, Totté et Verhaegen, 1997 : 77).

S'agissant de l'activité de transformation de la viande, on note qu'elle est encore peu développée et qu'elle est dominée par quelques unités privées. Les organisations paysannes n'interviennent pas encore dans cette activité, tout comme elles n'interviennent pas dans la commercialisation et dans la transformation des cuirs et peaux. La production et la commercialisation du lait et des dérivés du lait sont assurées par des femmes peuhles³. Celles-ci sont dans des structures de type pré-coopératif.

2.3. Le projet initial

La première attente des adhérents du groupement Zemsya est de bénéficier des intrants agricoles, zootechniques et vétérinaires promus par l'État à travers son agent départemental. L'acquisition de ces intrants est sensée permettre d'accroître la productivité du cheptel et, par conséquent, améliorer leur situation socio-économique.

Pour ce faire, il fallait s'unir au sein d'un projet collectif paysan à but non lucratif. Les objectifs de départ de ce projet étaient de mettre à la disponibilité des membres et, si possible, à la disponibilité du village, des vivres et des infrastructures socio-éducatives et culturelles au moyen de la production céréalière, oléagineuse, maraîchère, ovine collective et individuelle, et de bénéficier de la vente des surplus s'il y en avait. Ce projet a fonctionné de cette manière jusqu'en 1999, date de promulgation de la loi 14, qui consacre la professionnalisation des organisations paysannes et l'option de la filière embouche ovine pour Zemsya.

Au début de ses opérations, le groupement Zemsya a réparti ses activités en trois volets interreliés : la formation et l'information des membres, la recherche de financement et la production.

Le premier volet avait pour objectif l'acquisition de connaissances techniques nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Le deuxième volet concernait les moyens financiers et enfin le troisième volet visait à améliorer la production en quantité et en qualité, dans les divers domaines d'intervention du groupement.

Selon les informations recueillies, on relève que pendant les premières années, l'émergence de Zemsya en tant que groupement pré-coopératif avait été saluée et les promesses de l'État avaient

³ Il s'agit de femmes faisant partie de l'ethnie des Peuhls qui sont nomades et qui se consacrent à l'élevage.

suscité un grand espoir au sein de la population. Les adhérents pensaient qu'avec la réception des équipements et intrants promis, ils allaient « pouvoir augmenter de façon substantielle leur productivité au point de ne plus connaître de déficit alimentaire »⁴. Ce sentiment était largement partagé au sein du village. Il pourrait expliquer l'adhésion massive au groupement. Les attentes individuelles des membres étaient de profiter de la garantie qu'offrait le groupement pour avoir des équipements personnels et/ou collectifs et avoir accès aux intrants agricoles et maraîchers, en élevage et en gestion des ressources naturelles.

Le succès de ce projet initial semble, à première vue, s'expliquer par le fait que le fonctionnement du groupement ne diffère pas fondamentalement de celui du système du *kombi-naam*. Le *kombi-naam* (autorité de jeunes) est une association traditionnelle de travail communautaire de jeunes de 8 à 35 ans pour les garçons et de 8 à 21 ans pour les filles d'un même quartier ou village, qui se mettent d'accord pour organiser des activités collectives et communautaires, le plus souvent pendant la saison des pluies. Les jeunes participent à ces associations sans aucune discrimination. Les responsabilités sont attribuées de manière démocratique selon le caractère, le tempérament et les compétences techniques des membres. La transparence dans la gestion est de mise (Ouedraogo, 1977).

Les principales activités du *kombi-naam* consistent à travailler dans les champs des villageois demandeurs, contre rémunération en espèces ou en nature (céréales, arachide, sésame, etc.) (Ouedraogo, 1996). Ces produits sont utilisés à des buts récréatifs à la fin des récoltes (Ouedraogo, 1996).

2.4. Les promoteurs de Zemsya

Des *kombi-naam* ont toujours existé en société *mossi*. À Soro, les membres de l'actuel groupement Zemsya ont tous appartenu à des *kombi-naam*. Contrairement aux autres groupements étudiés, cette association traditionnelle n'a pas été cooptée pour former un groupement de type coopératif. En fait, les habitants de Soro sont à la fois agriculteurs et éleveurs. On distingue deux modes de conduite d'animaux : le mode collectif et le mode individuel.

Le mode de conduite individuel concerne les bœufs de traite, les petits ruminants, les porcins et les volailles. Les animaux sont gardés à l'intérieur d'une exploitation agricole par un membre de la famille. Ces animaux quittent rarement l'espace agraire villageois. Ils bénéficient plus ou moins de soins vétérinaires et de sous-produits agro-industriels, tels que des grains, des tiges de mil, des fanes d'arachide, de niébé, etc. En retour, ils procurent du fumier que les paysans répandent dans leurs champs.

⁴ Source : groupe-focus.

Dans le mode de conduite collectif, les animaux appartiennent à plusieurs personnes qui les mettent en commun et qui confient le gardiennage et la conduite à un bouvier contre rémunération. Ce dernier peut être un éleveur du village, un propriétaire de troupeaux ou un immigrant peuhl sans bétail. La rémunération se fait toujours en nature (veau, lait, couverture, chaussures, etc.), rarement en espèces.

C'est ce mode de conduite collectif qui est à la base de la création du groupement pré-coopératif. Le chaînon déclencheur est créé du fait que les habitants s'organisent et construisent une espèce d'étable où ils y conduisent leurs animaux, afin que leur bouvier commun vienne les récupérer pour la journée. À la tombée de la nuit, ce dernier revient enfermer lesdits animaux et chaque éleveur repasse récupérer les siens.

Cette pratique existait depuis plus de 10 ans avant que l'agent du Centre régional de promotion agropastorale (une structure décentralisée de l'État) ne la remarque et ne vienne, en 1980, proposer aux agriculteurs-éleveurs de former un groupement sur les principes coopératifs. Par la mise en place de telles organisations, l'État, par le biais de ce centre, entend favoriser le développement rural du pays en général et celui du développement de la production agropastorale en particulier. Les éléments convaincants sont les appuis en équipements et intrants. Le groupement Zemsya voit le jour le 19 mars 1980.

2.5. Les appuis

Le groupement Zemsya de Soro a connu à ses débuts une seule source principale d'appuis : le RPA. Les appuis de ces deux structures couvrent les différents domaines d'intervention du groupement : agricole, maraîcher, d'élevage et de gestion des ressources naturelles. Le tout premier appui au groupement vient du CRPA. Il est constitué de semences des variétés hâtives de maïs, de mil et de niébé ; de semences de légumes ; d'arrosoirs et de petits équipements (corde, pioches, pelles, etc.).

Le deuxième appui lui vient également du CRPA avec une charrette, deux brouettes et un programme de formation en techniques agricoles et un programme « travail contre nourriture ». Ce dernier est très souvent répété. C'est cet appui qui a donné au groupement l'assurance et la mobilisation nécessaires des membres pour le démarrage. Après trois ou quatre années de suivi, le CRPA s'est absenté, laissant ainsi la voie libre aux groupements *naam* de s'imposer à Zemsya à partir des années 1990.

Selon ses membres, l'intervention des groupements *naam* a été massive et particulièrement motivante. Elle portait sur différents thèmes de formation, notamment sur les principes coopératifs, la gestion des groupements, le foyer amélioré et les cordons pierreux. Ces différentes formations auraient permis au groupement de s'organiser davantage surtout en matière de programmation des activités.

2.6. Le démarrage : les trois premières années

Le projet du groupement Zemsya a vite intéressé une bonne partie des habitants de Soro. Il y eut à l'assemblée générale constitutive des représentants de chaque concession. Le même agent du CRPA a été l'encadreur du groupement au cours des trois ou quatre premières années. L'affectation de cet agent et le manque de son remplacement ont amené les membres de Zemsya à se rapprocher du groupement *naam*, une organisation faîtière non gouvernementale qui faisait son entrée dans le village.

Au cours de sa première année d'existence, le groupement Zemsya a centré ses activités sur son organisation, la recherche de reconnaissance juridique et l'établissement et l'exécution d'un premier programme agricole. Ces activités représentaient des défis pour le groupement, du fait de son inexpérience en la matière, mais ces défis ont été relativement faciles à relever, grâce à l'encadrement de l'agent CRPA.

Les activités de la deuxième campagne étaient variées. On avait l'embouche, le maraîchage, la gestion des ressources naturelles et l'agriculture. Le groupement a reçu au cours de cette deuxième année un appui en grillage (50 mètres), des râtaux, des pioches et deux paires d'arrosoirs. En outre, il a bénéficié d'un programme de formation en technique d'ensemencement en ligne droite, en *zai*⁵ amélioré et en foyer amélioré⁶.

Selon les membres du groupement, les différents bilans étaient assez positifs. L'agriculture a donné 5 sacs de 100 kilogrammes (contenant devenu un standard agricole) et 9,5 sacs de mil de 100 kilogrammes. Environ 150 nimbes ont été plantés. La culture légumière a aussi donné. Cependant, le groupement a enregistré sa première crise de mévente. En fait, le surplus de la production n'a pas été suffisamment acheté au marché local de Thiou. Le peu de recettes obtenues a été utilisé pour ouvrir une ministration de pétrole, dont la gestion relevait du groupement.

La troisième année de fonctionnement de Zemsya était marquée par une deuxième vague d'appui en provenance des groupements *naam* et par de nouvelles adhésions. Les groupements *naam* ont initié des programmes de formation en faveur du groupement. Ces programmes portaient, entre autres, sur la mesure du niveau d'eau, la mise en place des pépinières, des techniques d'embouche et un atelier de perfectionnement des foyers améliorés. Ces différents appuis ont été d'un apport considérable pour le groupement. Ils lui auraient permis de diversifier et de développer davantage ses activités.

Pendant ces trois premières années, le groupement n'avait pas de local propre faisant office de bureau ou de siège. Les différentes rencontres ont eu lieu au sein d'un des deux jardins privés que

⁵ *Zai* est une technique ancestrale qui consiste à creuser un pot d'environ 20 cm³, de sorte à recueillir l'eau de pluie. Au fond de ce pot, on dépose semences et fumier. Le pot retient l'eau et permet son absorption par les cultures. Le *zai* amélioré est une version moderne qui consiste à disposer les pots en ligne droite et à les approfondir un peu plus.

⁶ La technique du foyer amélioré consiste à empêcher le vent d'emporter le feu de foyer en le couvrant entièrement et à rendre les foyers mobiles par des constructions spéciales en *banco* ou en fer.

comptait Soro. Au cours de cette période, Zemsya était dirigé par un bureau composé uniquement d'hommes. Ces derniers organisaient et dirigeaient les activités du groupement.

Selon les membres, le groupement était marqué par une cohésion et une forte volonté des membres de se réaliser. Ces membres étaient tous de Soro et venaient de toutes les classes et catégories sociales qui y étaient présentes. Chaque concession était représentée par un ou plusieurs de ses membres.

Pour les trois premières années de fonctionnement, le bilan du groupement peut être qualifié de positif. En effet, il a réussi sa création et s'est maintenu en dépit de la faiblesse de ses moyens et du problème de vente. On peut dire que les membres ont fait preuve d'une volonté de garder opérationnel leur groupement. Les données quantitatives des réalisations sont plutôt difficiles à cerner. En fait, aucun écrit n'est disponible sur ces données et la mémoire du groupe en retient une satisfaction générale.

2.7. L'évolution du groupement Zemsya

Nous distinguons trois phases dans l'évolution de ce groupement : une première phase, qui va de 1980 à 1990, une deuxième de 1990 à 1999 et une troisième phase qui part de 1999 à nos jours. Ces différentes phases sont caractérisées par des événements majeurs dans l'organisation du monde rural au Burkina Faso, événements qui se traduisent par des mutations profondes dans la mission des groupements.

2.7.1. La phase de 1980 à 1990

La phase de 1980 à 1990 commence avec le démarrage du groupement et prend fin avec la promulgation de la loi 14. Sur le plan social, cette phase est caractérisée par l'avènement de la Révolution d'août et la mobilisation de l'ensemble de la population pour la réalisation d'infrastructures socio-économiques et écologiques. Le groupement Zemsya, qui est l'unique formation paysanne de Soro, est vite coopté par les forces révolutionnaires pour la mobilisation au niveau de ce village. Pour les membres de Zemsya, la plus grande concentration de réalisations a lieu pendant la période 1983-1987. La période 1987-1990 est marquée par un relatif ralentissement des activités. La période d'intenses activités correspond à la durée de la révolution politique. Sous la Révolution, chaque localité villageoise doit se doter d'infrastructures sociales, sanitaires, éducatives et culturelles. C'est pendant cette période que des postes d'auxiliaires de santé, un espace culturel et un terrain de football sont mis en place. L'idée de construire une école française prend forme de plus en plus.

La période 1987-1990 connaît un ralentissement général des activités du groupement. Ce ralentissement s'expliquerait par le fait que le stimulus révolutionnaire n'existe plus, que la visite d'encadreur se fait de plus en plus rare et surtout qu'il n'y a pas d'importantes campagnes cérésières et maraîchères, à cause de la sécheresse. Le gros des activités de cette période porte sur la réalisation de cordons pierreux. Les activités d'embouche s'arrêtent complètement, faute de moyens financiers. Mais peut-on conclure que la forte activité entre 1983 et 1987 est l'effet de la ferveur révolutionnaire dans ce village ?

Bien que la réglementation recommande la désignation de nouveaux responsables tous les quatre ans, cette première phase connaît une seule équipe dirigeante, la même d'ailleurs qui est mise sur pied lors de la création en 1980. Le seul changement effectué dans le bureau est le remplacement pour décès du premier président en 1989. Ce remplacement se fait par une proposition qui est approuvée par les membres en assemblée générale.

2.7.2. *La phase de 1990 à 1999*

La phase de 1990 à 1999 débute avec la promulgation de la loi 35 et prend fin avec celle de la loi 14 en 1999. Au cours de cette phase, la réalisation des activités repose essentiellement sur la volonté des adhérents de faire fonctionner le groupement, sur leur solidarité et cohésion interne. Cette volonté est soutenue par différentes formations fournies par des organismes d'appui. À titre d'exemple, on peut citer la technique de zaï amélioré, de construction de diguettes et de boullis (retenue d'eau temporaire) et des ateliers de perfectionnement pour ces techniques.

Cette nouvelle phase est ponctuée par des moments de ralentissement et d'intensification des activités, souvent à l'intérieur d'une même campagne. Ces moments sont rythmés par les niveaux de pluie enregistrés pour chaque année. Les activités agricoles, maraîchères et d'élevage augmentent au cours des années pluvieuses normales, au détriment des activités de gestion des ressources naturelles. En revanche, ces dernières ne semblent prendre le pas sur les autres qu'au cours des campagnes agricoles déficitaires.

Selon le groupement, les appuis en argent et en équipement sont relativement moins importants au cours de cette phase. Les acquisitions proviennent essentiellement des subventions des groupements *naam* et portent sur de petits équipements comme des pelles, pioches, brouettes, etc. On ignore leur quantité exacte, d'autant plus qu'on jette le matériel non réparable.

C'est au cours de cette phase, plus précisément en 1995, que les membres de Zemsya se décident enfin à construire une école de proximité, constatant les souffrances et les fatigues de leurs enfants qui doivent aller en classe à Sim (à 8 kilomètres de Soro) ou à Thiou (à 7 kilomètres de Soro). L'emplacement de cette école est également choisi au cours de cette même année. Les travaux commencent à proprement dit un an plus tard, soit en 1996. Ils connaissent une division sexuelle des membres : les hommes s'appliquent à la confection des briques et à la construction, alors que les femmes apportent l'eau nécessaire.

L'année 1997 est entamée avec l'introduction de nouvelles activités en rapport avec l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, inspirées des techniques de construction de fosses fumières et de fosses compostières. Ces activités ont des incidences directes sur l'activité agricole et maraîchère. Les fosses sont des procédés de stockage et d'enrichissement du fumier organique inventés et introduits dans ce groupement par les groupements *naam*. Avant cette technique, les membres avaient recours à la collecte et à l'épandage traditionnels du fumier.

La fosse fumière est un ensemble de quatre rectangles construits les uns à côté des autres, de façon à être utilisés par ordre. Ces rectangles ont une longueur de 2 à 4 mètres, une largeur de 1 à 1,5 mètre et une profondeur de 0,50 mètre. L'opération fumière consiste à remplir la première fosse avec des déchets domestiques et animaux. Une fois remplie, on la vide après une période de 15 jours. On dépose le contenu de manière à permuter les couches inférieures et supérieures suivant les fosses. L'opération se répète ainsi jusqu'à la dernière fosse. À cette dernière étape, le produit est supposé être prêt à l'utilisation. La formation à ce procédé permet la réalisation d'une fosse fumière pour les besoins agricoles du groupement et d'une cinquantaine de fosses fumières pour les membres. Ce nombre de fosses ne tient pas compte du nombre de membres. Il y a dans le groupement des chefs de famille polygames, dont les femmes sont aussi membres du groupement, et une grande fosse peut suffire pour toute la famille.

La fosse compostière est en forme carrée ayant une profondeur moyenne de 1,5 mètre. On remplit cette fosse avec le même genre de déchets. Une fois remplie, on y déverse une bonne quantité d'eau (environ de 400 à 10 000 litres par semaine) pendant au moins 6 mois. Au terme de cette période, le produit est supposé prêt. Ce produit est très souvent utilisé dans le maraîchage.

Toutes ces opérations sont menées sous la conduite du bureau élu depuis 1980. Seuls des présidents ont été changés : le premier président est décédé en 1989, le deuxième a cédé sa place parce qu'il était trop surchargé (il était à la fois auxiliaire de santé humaine et animale, auxiliaire agricole et délégué du village). Le respect du renouvellement du bureau n'étant pas observé, les membres sont presque tout le temps restés en poste tant qu'il n'y a pas eu de problème majeur dont la cause leur est attribuée.

2.7.3. *La phase de 1999 à 2003*

Cette période commence avec l'adoption de la loi 14 et s'étend jusqu'en 2003. Cette date coïncide à la fois avec le début de cette recherche et avec la fin du délai accordé par les législateurs aux organisations paysannes de se conformer à cette loi. Cette loi consacre un tournant décisif dans la vie des organisations paysannes.

En politique d'organisation coopérative, cette période est marquée par le processus de professionnalisation des organisations paysannes. La professionnalisation des organisations paysannes dans le contexte burkinabé est considérée comme « un processus qui vise à améliorer les compétences des principaux acteurs de l'activité agricole, dans le sens d'une plus grande

maîtrise des activités de production, de transformation et de commercialisation. Lorsqu'on parle d'acteurs, il s'agit généralement des producteurs regroupés au sein d'organisations paysannes et d'opérateurs privés dans la production et la transformation » (Janssens, Totté et Verhaegen, 1997 : 27).

La professionnalisation comprend trois aspects essentiels : la spécialisation, la séparation et la restructuration. Avant la professionnalisation, les organisations paysannes intervenaient dans tous les domaines agropastoraux et ces, afin de globaliser la réponse à des problèmes qui étaient reliés entre eux.

La spécialisation consiste à orienter l'ensemble des activités sur un ou deux produits ou filières spécifiques. Son ambition est de permettre une meilleure maîtrise des différentes questions qui se posent aux producteurs, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation éventuelle des produits.

La séparation concerne essentiellement le fait de dissocier les activités économiques exigeant une rentabilité, des activités sociales. Les premières servent à financer les secondes. Ces dernières inhibent les possibilités de rentabilisation (Pelloquin et Lecomte, cités par Janssens, Totté et Verhaegen, 1997). Elle comprend l'abandon d'un certain nombre de fonctions non liées à la production agricole, ou la séparation des fonctions économiques des fonctions sociales, ou la recherche et l'identification des créneaux porteurs. En outre, elle encourage la concentration des activités sur les créneaux identifiés et leur répartition selon les niveaux de structuration des producteurs.

La structuration découle des deux aspects précédents de la professionnalisation. Le principe est qu'une professionnalisation ne peut se faire sans un certain regroupement. On dit que seul le petit producteur ne peut rien. En fait, la structuration se veut un regroupement des OP en fonction de leur domaine d'activités dominant et de leurs contraintes spécifiques (Janssens, Totté et Verhaegen, 1997 : 31). Au fond, la professionnalisation est une réorganisation des missions de chaque groupement.

La professionnalisation a été reçue dans un premier temps avec méfiance. Les adhérents de Zemsya sont tous des paysans. Ils ont conscience de la nécessité pour un groupement de brasser toutes les activités de la vie quotidienne pour globaliser la solution des problèmes qui se posent à ses membres et qui y sont reliés. L'encadreur du groupement a su les convaincre en montrant que la concentration des activités autour d'un seul produit (soit les céréales, ou l'élevage, etc.) était un moyen de renforcer l'esprit coopératif au sein du groupement et de contrôler l'information économique en aval et en amont de la production. Il leur aurait également expliqué qu'ils pouvaient appartenir à d'autres formations paysannes agissant dans d'autres filières.

Les adhérents de Zemsya ont estimé qu'il était important pour eux de créer un deuxième groupement qui aurait les mêmes membres. Ainsi, en juin 2000, a été tenue une assemblée générale extraordinaire consacrée à la constitution de deux groupements mixtes distincts : un

groupement mixte d'embouche ovine et un groupement mixte de producteurs céréaliers. En fait, il s'est passé une répartition des activités en deux filières distinctes.

La dissemblance entre les deux groupements se situe au niveau de leurs documents et de leur représentation (bureau). Ce sont les mêmes personnes qui sont les membres des deux groupements au nombre égal. Ils proviennent tous de Soro. À cette étape de notre recherche, nous nous proposons de faire une étude sur la filière embouche ovine, pour répondre au besoin de diversification de la population sous étude selon la mission. Ce groupement maintient d'ailleurs le nom de Zemsya. Ainsi, nous nous intéressons maintenant à l'évolution du groupement mixte d'embouche ovine dénommé Zemsya de Soro.

La loi 14 invite tous les groupements paysans à une révision importante de leur mission et leurs objectifs. Au niveau du groupement Zemsya, les membres se sont engagés dans une double démarche en 2000. Sur le plan interne, il était question de mettre sur pied un bureau et un programme d'embouche ovine. Sur le plan externe, les membres s'activaient pour la reconnaissance de leur groupement, l'acquisition d'un agrément et des appuis à ce premier programme.

Kindé Hamadé et Ouedaogo Hamadé ont formé une espèce de cellule pour former un bureau et chercher l'agrément. Ils ont eu à cet effet l'appui technique du président de l'Union départementale des groupements *naam* de Thiou. Le bureau fut établi en 2000 ; par contre, il fallait attendre deux ans, soit le 4 juin 2002, pour que l'acquisition de l'agrément soit effective. Ce retard dans l'acquisition de l'agrément n'a pas empêché la subvention, par les groupements *naam*, du premier véritable programme d'embouche ovine.

Ce premier programme a été financé en janvier 2001 par les groupements *naam*, à travers sa cellule départementale de promotion des activités féminines, à hauteur de 225 000 FCFA, soit 530 \$ CAD. Une des conditions était que les bénéficiaires soient des femmes. Soulignons de passage que cela n'a pas posé de problème pour les membres masculins.

Ce financement a permis l'achat de 15 béliers, tous âgés de un à trois ans, et une dizaine de sacs de son cubé. Quinze adhérentes ont bénéficié de ce programme, en raison d'un animal par personne. Ce programme devait prendre fin au bout de six ou sept mois afin de permettre l'établissement d'un autre programme plus grand en faveur d'autres membres.

En termes de rendement, les bilans individuels ont été positifs. Chaque emboucheuse a pu vendre son animal et réaliser un certain bénéfice. Cependant, le rapport du groupement a connu un énorme déficit financier. Le groupement aurait détourné la destination initiale des fonds pour faire la finition de l'école, dont il avait commencé la construction, au lieu de renouveler le projet.

Or le simple auto renouvellement, ou la capacité manifeste (preuve que l'investissement a généré au moins le montant investi), suffisait pour que les groupements *naam* renforcent la première subvention pour le deuxième programme, sensé cibler d'autres bénéficiaires. C'était la première

crise importante que Zemsya a connu et qui se déroulait encore au moment où nous avons bouclé la présente étude. Les groupements *naam* attendent un geste fort de la part du groupement, c'est-à-dire qu'il réunisse au moins les trois cinquième (3/5) de la subvention pour espérer un appui.

En dehors de cette crise de mal gouvernance, les autres aspects de l'embouche, à savoir la gestion des produits agro-industriels et les produits vétérinaires, continuent de fonctionner à titre individuel.

3. LA PRÉSENTATION DES MEMBRES

3.1. Les acteurs présents dans l'activité

Le groupement mixte d'embouche ovine, dénommé Zemsya de Soro, s'est formé selon la proposition et la sensibilisation du président de l'Union départementale des groupements *naam* de Thiou. Cependant, d'autres personnes ont joué un rôle important dans la genèse et le fonctionnement du groupement Zemsya, et qui peuvent y être citées comme initiateurs ou promoteurs. À ce titre, on peut mentionner le délégué de Soro et les membres de Zemsya.

Le président de l'Union départementale des groupements *naam* aurait expliqué aux membres les tenants et aboutissants de la professionnalisation et les différentes filières que l'Union proposait aux organisations paysannes. Le délégué de Soro, cousin du président de l'Union départementale des groupements *naam* de Thiou, le secondait dans les explications et la mobilisation des membres de Zemsya. Ce dernier mobilisait surtout au faveur de l'embouche ovine.

Les responsabilités de gestion dans ce groupement sont réparties de la manière suivante : la présidence, le secrétariat général, la trésorerie, l'information et l'organisation et leurs postes d'adjoints respectifs. En plus de ces responsabilités, l'équipe dirigeante comprend un comité de contrôle de trois membres (un président, un rapporteur et un troisième membre) et deux conseillers.

Depuis sa spécialisation, jusqu'à la date de la présente enquête, le groupement est caractérisé par sa cohésion et sa volonté de mener des activités d'embouche. Cette cohésion et cette volonté se renforcent au fur et à mesure que les intervenants lui viennent en appui dans le domaine des connaissances techniques.

L'âge moyen des adhérents est estimé à 35 ans. La plus jeune productrice a 21 ans et la plus âgée en a 49. Le tableau suivant donne une liste nominative des membres de Zemsya.

TABLEAU 4
Répartition des membres du groupement Zemsya

N°	NOM	RÔLE DANS LE GROUPEMENT	FONCTION	ADHÉSION
1	Belem Azeta	Membre	Ménagère	1980
2	Belem Boureima	Responsable à l'organisation	Éleveur/ agriculteur	1980
3	Belem Haoua	Membre	Ménagère	-
4	Belem Limata	Membre	Ménagère	1980
5	Belem Ramata n°1	Membre	Ménagère	1980
6	Belem Ramata n°2	Membre	Ménagère	-
7	Belem Sanna	Membre	Ménagère	-
8	Deira Azeta	Membre	Ménagère	-
9	Diallo Adou	Membre/président du comité de contrôle	Éleveur/ agriculteur	1980
10	Diallo Idrissa	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
11	Ganamé Habibou	Membre	Ménagère	1980
12	Ganamé Kouka Fatimata	Responsable adjoint à l'organisation	Ménagère	-
13	Guilio Abdoulaye	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
14	Guilio Amadé	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
15	Kindé Fatimata	Membre rapporteur du comité de contrôle	Ménagère	-
16	Kindé Hamadé Konda	Président	Éleveur/ agriculteur	1980
17	Kindé Mady	Secrétaire général adjoint	Éleveur/ agriculteur	1980
18	Kindé Mamouna	Vice-présidente	Ménagère / éleveuse	1980
19	Kindé Salifou	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
20	Kindé Soubaila	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
21	Kindé Yacouba n°1	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
22	Kindé Yacouba n°2	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
23	Kindé Yacouba n°3	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
24	Kindo Adama	Secrétaire adjoint à l'information	Éleveur/ agriculteur	1980
25	Nacambo Awa	Membre	Ménagère	-
26	Nacanabo Azeta	Membre	Ménagère	1980
27	Nacanabo Bintou	Membre	Ménagère	-
28	Nacanabo Habibou	Membre	Ménagère	-
29	Nacanabo Limata	Membre	Ménagère	-
30	Ouarmé Boukary	Membre/membre du comité de contrôle	Éleveur/ agriculteur	-
31	Ouarmé Hamadé	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
32	Ouarmé Hamidou	Trésorier général	Éleveur/ agriculteur	1980
33	Ouedraogo Adama	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
34	Ouedraogo Ali n°1	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
35	Ouedraogo Ali n°2	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
36	Ouedraogo Awa	Membre	Ménagère	-
37	Ouedraogo Amadé	Secrétaire général	Éleveur/ agriculteur	1980

N°	NOM	RÔLE DANS LE GROUPEMENT	FONCTION	ADHÉSION
38	Ouedraogo Azeta	Membre	Ménagère	1980
39	Ouedraogo Boureima	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
40	Ouedraogo Fati	Membre	Ménagère	-
41	Ouedraogo Haoua	Membre	Ménagère	-
42	Ouedraogo Inoussa	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
43	Ouedraogo Limata n°1	Secrétaire à l'information	Ménagère	-
44	Ouedraogo Limata n°2	Membre	Ménagère	1980
45	Ouedraogo Lizeta n°1	Membre	Ménagère	-
46	Ouedraogo Lizeta n°2	Membre	Ménagère	-
47	Ouedraogo Mamouna	Trésorière adjointe	Ménagère	-
48	Ouedraogo Moussa	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980
49	Ouedraogo Moussa Eida	Membre	Éleveur/ agriculteur	-
50	Ouedraogo Nabo n°1	Membre	Ménagère	-
51	Ouedraogo Nabo n° 2	Membre	Ménagère	-
52	Ouedraogo Nopoko	Membre	Ménagère	-
53	Ouedraogo Ramata	Membre	Ménagère	-
54	Ouedraogo Saïdou	Membre/conseiller et délégué de Soro	Éleveur/ agriculteur	1980
55	Ouedraogo Salmata	Membre	Ménagère	-
56	Ouedraogo Tipoko	Membre	Ménagère	1980
57	Ouedraogo Zoenabou	Membre	Ménagère	-
58	Pilabié Habibou	Membre	Ménagère	-
59	Porgo Djénéba	Membre	Ménagère	-
60	Porgo Fati	Membre	Ménagère	-
61	Porgo Salimata	Membre	Ménagère	1980
62	Sawadogo Amnatou	Membre	Ménagère	-
63	Sawadogo Kadisso	Membre	Ménagère	-
64	Sigué Awa	Membre	Ménagère	1980
65	Yaligo Minata	Membre/conseillère	Ménagère	-
66	Zébré Limata	Membre	Ménagère	-
67	Zoromé Adama	Membre	Éleveur/ agriculteur	1980

Source : Tableau réalisé par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Resp. = responsable

Secr. = secrétaire

Le niveau d'instruction général des adhérents est très bas. En fait, deux des 67 membres ont le niveau de certificat burkinabé. Ces deux personnes ne sont pas les membres les plus assidus aux activités du groupement. Ceci explique sans doute le fait que les différents cahiers ne sont pas remplis correctement. Par contre, le groupement a bénéficié d'un certain nombre de formations qui ont beaucoup joué dans son fonctionnement.

Il n'y a pas de salaire ni de traitement financier quelconque pour les membres. Cependant les frais de déplacement consentis à un membre dans l'exercice des attributions de son poste sont remboursés. La trésorerie traite ce genre de question.

3.2. Le réseau

Le groupement Zemsya est une organisation paysanne affiliée aux groupements *naam*. Mais ce fait ne lui interdit pas de participer aux côtés d'autres formations paysannes, afin d'offrir des infrastructures à la localité ou au département. Par exemple, il a établi des rapports ponctuels de travail avec le groupement villageois et le groupement paysan affilié à l'Association nationale d'action rurale (ANAR). À cette étape de notre enquête, il est important de présenter les relations que le groupement Zemsya entretient avec son environnement.

Nous pouvons rappeler tout d'abord que les membres de Zemsya sont tous membres d'un autre groupement paysan, qui intervient dans la production céréalière. Ces deux groupements travaillent de façon continue et indistinctement de leur mission spécifique. C'est-à-dire que les programmes des deux groupements sont exécutés par les membres disponibles. Ceci permet d'éviter des saisons mortes pour les membres. Par exemple, le groupement Zemsya n'aurait connu aucune activité depuis la fin du premier programme d'embouche ovine dont les recettes ont été détournées à d'autres fins. Ce fait se révèle un point stratégique quant au processus organisationnel des acteurs du groupement.

Sur le plan national burkinabé, les groupements *naam* sont une antenne de l'association internationale 6S⁷. Les groupements *naam* sont en fait une association du type de la coopérative moderne. Ils sont le résultat d'une modernisation du *kombi-naam*. De nos jours, ils sont organisés en structure villageoise, départementale, provinciale et nationale. En 1996, le groupement *naam* comprend 4 700 groupements répartis dans 1 147 villages à travers le pays (Ouedraogo, 1996 : 8).

L'Union villageoise des groupements *naam* a pour principale mission d'équilibrer les rapports internes et les rapports extérieurs, d'utiliser judicieusement les prêts et d'équilibrer la distribution inter-villageoise et intra-villageoise des fonds alloués à l'Union.

Chaque groupement qui agit au sein d'une zone peut obtenir une subvention ou un prêt après négociation avec l'Union villageoise ou le comité de zone. Le groupement est libre d'utiliser le crédit pour prêter à ses membres ou pour un investissement collectif. Pour le cas de Zemsya, le groupement a payé les animaux à emboucher et a procédé à la distribution aux membres bénéficiaires.

⁷ 6S = Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel, qui est une association internationale de droit suisse.

Le groupe-focus réalisé avec les membres de Zemsya a révélé que la subvention du premier programme par les groupements *naam*, bien que faible par rapport aux attentes du groupement, a pu déclencher les activités de celui-ci. En dépit de la faiblesse de tous ses appuis, le groupement *naam* demeure la principale référence des demandes de prêt et de subvention de Zemsya. Ce groupement est représenté, à l'Union villageoise des groupements *naam* et à l'Union des organisations paysannes de Soro, par le président ou son représentant. Il est représenté au sommet de la hiérarchie des groupements *naam* par les animateurs villageois, départementaux et provinciaux de ces groupements.

Cependant, ce lien privilégié avec les groupements *naam* ne proscrit pas les emboucheurs de nouer des relations avec d'autres groupements du village et d'autres intervenants locaux. Parmi ceux-ci, on peut citer le représentant du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, celui du ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources halieutiques, et le groupement affilié à l'Association nationale d'action rurale (ANAR). Les relations avec ces structures sont ponctuelles. Elles sont dictées par des besoins d'information en ce qui concerne les structures étatiques et l'intérêt du village pour la participation aux travaux avec d'autres groupements. On peut citer pour ce dernier cas des activités intéressant tout le village ou le département comme les boulis⁸, les infrastructures (écoles, logements des encadreurs agronomes, ceux des enseignants, etc.). Une circulaire informe toutes les organisations présentes dans le village, les invitant à participer.

⁸ *Bouli* (en *mooré*) est une retenue d'eau construite sur un cours d'eau temporaire.

4. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE

Le groupement Zemsya de Soro a connu une mutation juridique assez importante. En fait, entre 1980 et 1983, il était un groupement pré-coopératif régi par la loi 1/1973 du 9 mars 1973 portant sur le statut des sociétés coopératives au Burkina Faso. Entre 1983 et 1990, ce même groupement était régi par l'ordonnance portant sur le statut des sociétés coopératives et des groupements villageois au Burkina Faso. Entre 1990 et 1999, il est resté un groupement pré-coopératif par le titre I de la loi 35. À partir de 1999, les groupements pré-coopératifs deviennent de simples groupements régis par le titre III de la loi 14.

Le cadre législatif d'avant la loi 14 souffrait d'un certain nombre de faiblesses. Les acteurs lui reprochent la multiplicité des lois et des tutelles administratives (ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, puis ministère de l'Administration territoriale). Par exemple la loi 35 impose le passage à l'étape pré-coopératif avant de devenir coopératif. Elle impose le changement des membres du bureau tous les quatre ans même si ceux-ci donnent satisfaction. En outre, cette législature exige une forte présence de l'État dans le fonctionnement des groupements pré-coopératifs et des coopératives (l'avis des agents des services provinciaux de l'organisation du monde rural et de la formation professionnelle des producteurs est très déterminant dans l'attribution et la révocation de l'agrément). Enfin, la loi ne prévoit pas de mécanisme d'arbitrage en cas de conflit entre coopératives et administration. Les encadreurs et les coopérateurs soulignent aussi leur méconnaissance des textes législatifs.

La différence fondamentale introduite par la loi 14 est le processus de professionnalisation des organisations paysannes en filières d'activités précises. Nous montrons dans le tableau suivant quelques éléments fondamentaux de différence entre groupement pré-coopératif et groupement.

TABLEAU 5
Différences entre groupement pré-coopératif et groupement

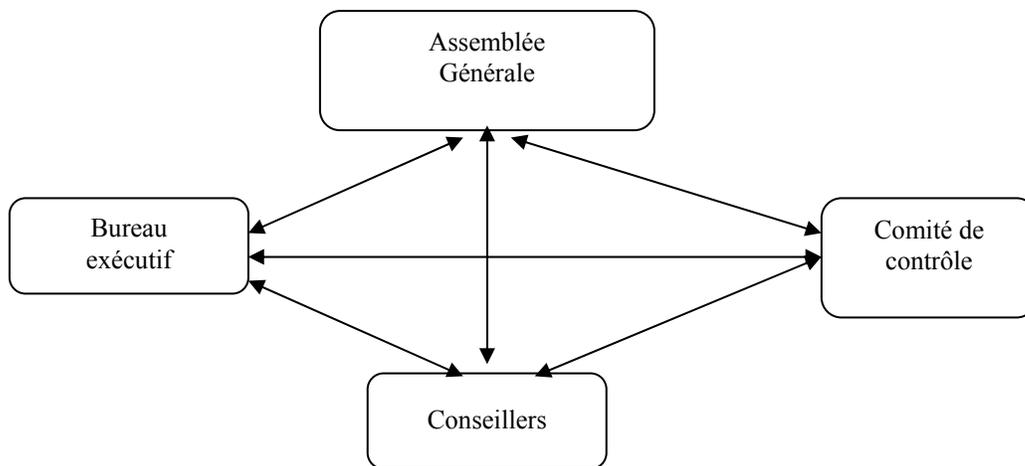
GROUPEMENT PRÉ-COOPÉRATIF (LOI 35/1990)	GROUPEMENT (LOI 14/1999)
DÉFINITION	
Un groupement pré-coopératif est une organisation volontaire à caractère économique et social jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs (art. 2).	Est groupement toute organisation volontaire de personnes à caractère social et surtout économique jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs (art. 71).
OBJET	
Toute activité économique, sociale et culturelle visant au bien-être des membres et de la communauté (art. 4). Peut se transformer en coopérative lorsque l'activité économique s'accroît (art. 4).	Une ou deux filières d'activités.
DOMAINE D'ACTION	
Multisectoriels (agriculture, élevage, épargne, santé, éducation, reboisement, pêche, artisanat, etc.) (art. 8).	Un seul secteur.
CONSTITUTION	
Étude de faisabilité. Assemblée constitutive d'au moins 15 personnes. Une liste nominative des membres du bureau, leur adjoint, adresse et fonctions dans le pré-coopératif (art. 9).	5 à 15 membres peuvent former un groupement (art. 73). Peut admettre l'existence d'un groupe dans le groupement (art. 73).
FONCTIONNEMENT	
AG se réunit une fois par trimestre (art. 24). Bureau composé d'au moins de 4 personnes, leur mandat dure deux ans, renouvelable une fois (art. 25 et 26)	AG doit se réunir au moins deux fois par an. Bureau composé d'au moins de 3 membres et leur mandat est de trois ans, renouvelable une fois (art. 98).
MÉTHODE DE TRAVAIL	
Installation des paysans sur le périmètre. Production individuelle, vente collective. Tendance à la monoculture. Culture imposée.	Groupage des produits.
OBLIGATIONS	
Les groupements pré-coopératifs sont soumis aux inspections des services compétents (art. 28).	Doit se soumettre au contrôle externe des comptes et de la gestion (audit externe) (art. 87). Existence d'un comité de contrôle (art. 116).
PRIVILÈGES	
-	A tout privilège fiscal (art. 90).

Source : tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain et des textes de loi.

4.1. Les rapports de pouvoir à l'interne

Les responsabilités au sein du groupement Zemsya se recourent en unités administratives assimilables à des organes administratifs. On a l'assemblée générale, le bureau exécutif, les conseillers et la commission aux comptes. L'organigramme du groupement est assez simple. Il comprend une assemblée générale des membres, un bureau exécutif, un comité de contrôle et des conseillers. L'organigramme ci-après illustre les rapports entre les organes.

Organigramme du groupement Zemsya de Soro



Source : Organigramme élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

L'organisation du pouvoir de décision dans le groupement Zemsya de Soro est structurée en fonction de deux instances : l'assemblée générale et le bureau exécutif. Le principal pouvoir de décision relève des membres du groupement présents à l'assemblée générale. Ce fait est un principe coopératif qui donne une cohésion plus forte au groupement. Au cours de l'assemblée générale, seuls les membres impliqués directement dans les activités du groupement y participent, c'est-à-dire les personnes dont le nom figure dans le cahier des membres du groupement. La gestion est de type participatif.

Les principales attributions de l'assemblée générale sont d'élire les membres du bureau et du comité de contrôle, fixer le programme annuel des activités du groupement, fixer le montant des cotisations spéciales, arrêter les sanctions à infliger aux membres contrevenants et examiner les demandes d'adhésion au groupement.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée une fois par trimestre, soit quatre fois par an, et l'assemblée générale extraordinaire, en cas de besoin. Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit être composée d'au moins un tiers des membres inscrits. Mais pour des questions

déliçates comme la modification du règlement interne, l'exclusion d'un membre, l'acceptation d'un nouveau membre au groupement, l'assemblée générale exige une majorité de deux tiers des membres inscrits. Il en est de même pour les décisions relatives à l'adhésion du groupement à une union, à son engagement dans un crédit ou à sa dissolution (article 18 du règlement interne). Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des suffrages exprimés et le vote se fait en principe à bulletin secret (article 19).

Le bureau dirige le groupement. Il est composé au minimum de cinq membres désignés par l'assemblée générale. Les postes obligatoires au sein du bureau comprennent ceux de président du groupement, de secrétaire général, de trésorier général, de responsable à l'information et de responsable à l'organisation. L'assemblée générale, usant de son droit de choisir les adjoints à ces postes, en choisit un à chacun de ces postes, ce qui porte le nombre des membres du bureau à dix. Comme le recommande la loi 14, le mandat des membres du bureau est de trois ans, renouvelable une fois consécutivement.

Depuis la spécialisation de leur groupement, les emboucheurs ont voulu fonctionner par campagne d'embouche ovine sur une période de six à sept mois, qui débute en décembre et qui prend fin en juin avant le début de la saison des pluies. Cette période correspond à un moment où il y a beaucoup de fourrage naturel.

4.1.1. Le pouvoir formel et le pouvoir informel

Le pouvoir formel est détenu par l'assemblée générale et le bureau. L'article 98 de la loi 14 dit que « l'assemblée générale des adhérents est l'organe suprême de décision du groupement » et que ses « décisions engagent tous les membres du groupement » (article 99). L'article 111 de la loi 14 stipule que « dans les limites de la présente loi, du règlement interne et des décisions prises par l'assemblée, le bureau dispose des pouvoirs les plus étendus en matière de gestion » et les « obligations du groupement établies par la présente loi incombent au bureau ». Le bureau du groupement Zemsya a, de ce fait, l'obligation de tenir une comptabilité transparente, préparer et convoquer les assemblées générales, présenter aux membres des rapports d'activités et, pour l'exercice suivant, un programme d'activités.

TABLEAU 6
Composition des membres du bureau (2001-2004)

FONCTION	NOM	PRINCIPALES ATTRIBUTIONS
Président	Kindé Hamadé Konda	<ul style="list-style-type: none"> - représente le groupement auprès des instances administratives, associatives et partenaires - convoque et préside les réunions et les assemblées générales - supervise toute opération du groupement
Vice-présidente	Kindé Mamouna	<ul style="list-style-type: none"> - suppléant et collaborateur du président
Secrétaire général	Ouedraogo Amadé	<ul style="list-style-type: none"> - assure le secrétariat lors des rencontres - élabore les rapports d'activités - tient les documents du groupement
Secrétaire général adjoint	Kindé Mady	<ul style="list-style-type: none"> - suppléant et collaborateur du secrétaire général
Trésorier général	Ouarmé Hamidou	<ul style="list-style-type: none"> - gère les biens du groupement. - établit les bilans financiers et comptables
Trésorière adjointe	Ouedraogo Mamouna	<ul style="list-style-type: none"> - suppléant et collaborateur du trésorier
Responsable à l'information	Ouedraogo Limata n°1	<ul style="list-style-type: none"> - ventiler les informations des différentes rencontres
Responsable adjoint à l'information	Kindo Adama	<ul style="list-style-type: none"> - suppléant et collaborateur du responsable principal à l'information
Responsable à l'organisation	Belem Boureima	<ul style="list-style-type: none"> - prépare les lieux de rencontre
Responsable adjoint à l'organisation	Ganamé Kouka Fatimata	<ul style="list-style-type: none"> - suppléant et collaborateur du responsable à l'organisation

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Le comité de contrôle se présente comme un organe de contrôle interne permanent. Il agit dans l'intérêt des membres. Selon l'article 116 de la loi 14, « le comité de contrôle peut se substituer au bureau, au cas où le bureau refuse d'assumer ses obligations, ou se trouve dans l'impossibilité de le faire ». Généralement, c'est lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet,

qu'on prenne la décision de retirer au bureau la responsabilité de gestion du groupement. Le mandat des membres du comité de contrôle est de trois ans, renouvelable.

Le comité de contrôle a comme mission de vérifier ou faire vérifier à chaque moment la gestion du bureau et informer ce dernier de toute irrégularité. Comme les membres du bureau, les membres du comité de contrôle ne sont pas rémunérés dans l'exercice de leurs fonctions (articles 115 et 121 de la loi 14), mais le règlement interne prévoit le remboursement des frais encourus par un membre dans l'accomplissement d'une tâche liée à ses fonctions.

Les conseillers sont des membres actifs qui ont une certaine expérience de vie coopérative et une sagesse reconnue sur le plan social. Dans le cas de Zemsya, il y a deux postes permanents de conseillers réservés à un membre masculin et à un membre féminin. Zemsya a un troisième conseiller en la personne du président de l'Union départementale de Thiou. Ces conseillers agissent pour le compte du groupement, sans aucune rémunération.

Ces dispositions de la loi 14 confient de réels pouvoirs formels aux membres ayant à exercer des fonctions d'autorité dans le groupement. Les membres dotés de pouvoir décident en toute liberté, mais le plus souvent en concertation avec le président ou avec les conseillers.

En termes de rapports réels de force au sein du Zemsya, on distingue tout d'abord deux sous-groupes formés respectivement par les membres masculins et les membres féminins. Ces sous-groupements se dessinent au moment des pauses, lors des assemblées générales et au cours de toute autre rencontre hors du site d'activités.

En termes de pouvoir informel, on note d'abord une concentration des décisions prises au sein du groupement. En fait, ce sont les membres masculins qui gèrent les affaires du groupement et parmi eux, une poignée d'hommes qui, le plus souvent, ne sont même pas du bureau. À titre d'exemple, on peut citer ce conseiller, ancien président du groupement et délégué de Soro et le président de l'Union départementale des groupements *naam*.

Le premier incarne le *leadership* charismatique et une notoriété dans le village, tant pour ses engagements pour le village (délégué politique, auxiliaire de santé, auxiliaire vétérinaire) que pour son implication dans les activités de Zemsya. Il est au courant de toutes les activités du groupement et se présente dans les différentes rencontres comme celui qui corrige les informations données par les autres membres. Ses interventions ne sont pas remises en cause. En outre, il propose des rendez-vous, après avoir analysé les activités du groupement et les obligations sociales des autres membres.

L'action du second au sein du groupement se manifeste principalement de deux manières. Il est un des défenseurs de Zemsya au sein du village de Sim. C'est lui qui mobilise les fonds de l'Union et préside les rencontres d'affectation. À ce titre, il influence la prise des décisions au sein du groupement, surtout après le détournement des rentes du premier programme d'embouche en 2001. Le président de l'Union départementale a exigé le recouvrement d'au moins trois cinquième

de la subvention du premier programme par le groupement pour que celui-ci bénéficie d'une autre subvention. Il aurait insisté pour que soient accélérées les démarches de demande d'agrément.

4.1.2. *L'inclusion des emboucheurs et des usagers (mécanisme de représentation)*

Une des caractéristiques des groupements pré-coopératifs au plateau *mossi* est le fait que les membres des groupements sont en même temps les principaux usagers des services des groupements. Ces derniers sont encore au stade où domine la dimension sociale (solidarité et entraide). On peut relever deux formes de clientèle : les membres du groupement et les acheteurs des produits de l'embouche.

Les premiers sont des clients de leur organisation, auprès de laquelle ils s'engagent dans un contrat d'embouche à titre expérimental. À ce niveau, la participation des usagers est établie et s'exprime à l'assemblée générale, toutefois, dans le cadre des capacités personnelles de chaque membre à la pratique d'embouche. On note à ce niveau, que les emboucheurs réclament, depuis le détournement des rentes du premier programme, une gestion collective et une circulation constante de l'information au sein du groupement.

Les seconds sont des marchands rencontrés sur la place publique à titre informel. Les rapports avec cette clientèle, en termes de participation au processus de décision au sein du groupement, n'existent pas pour le moment.

En dépit de la crise du détournement, les emboucheurs expriment clairement leur optimisme quant à l'avenir de leur projet d'embouche, car, disent-ils, ce dernier est une source importante de revenus, à laquelle ils vont saisir désormais toutes les chances de réussite. En outre, le groupement est pour les membres un lieu où chacun peut exprimer ses idées et ses besoins. L'écoute attentive des besoins et idées des membres se présente comme un facteur ayant contribué à la cohésion des membres et explique finalement en partie le fait que le groupement continue de fonctionner même en temps de crise.

Un autre fait marquant est la réprobation de l'injustice, la recherche de la transparence et de la justice entre membres. Ces faits ont été observés en 2001 lors de l'attribution des béliers à emboucher. L'ambition du projet d'embouche est d'introduire l'embouche améliorée, afin de lutter contre la pauvreté en milieu rural en général et, en particulier, les membres bénéficiaires du groupement Zemsya de Soro. Les critères d'attribution sont d'être une femme, assez démunie, susceptible de disposer d'assez de fourrage et de participer régulièrement aux activités du groupement.

Ces principes étaient connus et acceptés par tous les membres au départ. Cependant, à l'arrivée des animaux, certains membres du bureau, présumés assez aisés, auraient voulu en avoir au détriment

des plus méritants. Le rappel des principes d'attribution et l'examen des prétendants ont permis une juste attribution des animaux.

Le recours aux principes d'attribution établis avec le bailleur du programme, l'acceptation et surtout le respect de ces principes par tous les membres, dénotent que le groupement gère ses affaires dans un climat de transparence. Cette transparence en retour reposerait sur une saine circulation de l'information entre les membres. Ces derniers ont conscience des retombées positives du groupement sur leurs propres conditions de vie et cherchent à tout prix à le maintenir, et ce, à travers la recherche du consensus ou de l'entente.

4.2. Les rapports avec l'extérieur

Dans le cadre de son projet d'embouche, le groupement Zemsya de Soro entretient diverses relations avec son environnement social, mais on remarque vite qu'il est toujours à la recherche de partenaires pédagogiques et financiers. Parmi les relations actuelles, on peut citer, entre autres, la préfecture de Thiou, représentant le ministère de l'Administration territoriale, le groupement *naam*, sa structure faîtière et certain nombre d'autres OP avec lesquelles les emboucheurs ont parfois des séances de travail communautaire.

La préfecture est l'organe étatique qui traite des agréments des groupements et des litiges inter-groupements. En tant que telle, elle détient le registre de toutes les OP de son ressort administratif. La préfecture mobilise toutes les OP lors des séances de formation ou d'information initiées par le ministère de l'Agriculture ou d'autres partenaires. Elle a, de cette manière, une certaine influence administrative sur le groupement. Mais cette influence reste modeste et sans impact décisif sur le fonctionnement de ce dernier.

La Fédération des groupements *naam*, structure faîtière à laquelle appartient le groupement Zemsya de Soro, est reconnue par le décret 123/IS/DGI/DAP du 1^{er} septembre 1978 comme une ONG internationale de droit suisse. Les rapports avec les groupements affiliés sont souples. Chaque groupement définit les modalités de gestion de ses ressources humaines, matérielles et financières, détermine ses objectifs et élabore son programme (Ouedraogo, 1996 : 10).

L'Union départementale des groupements *naam* harmonise des rapports de bon voisinage avec les responsables administratifs, politiques, religieux et coutumiers locaux. Elle veille à l'intangibilité de l'esprit *naam* et au respect des statuts et règlements internes au sein des groupements. Le bureau de l'Union des groupements *naam* est composé d'un membre de chaque groupement, qui assiste à toutes les rencontres de l'Union et à celles de son groupement.

Au niveau de l'organisation des activités, chaque groupement définit ses objectifs et programmes d'activités. L'Union villageoise fait la synthèse des activités qu'elle achemine à l'échelon supérieur. Les différents rapports servent à élaborer un plan villageois, départemental, provincial,

puis national de recherche de financement. C'est par ce canal que les subventions accordées à la Fédération nationale par ses donateurs sont acheminées vers les échelons inférieurs. Mais tous les programmes ne s'égalent pas. La priorité est accordée aux nouveaux groupements et ce, en fonction de la répartition géographique des fonds obtenus. Les montants répartis n'atteignent jamais le niveau de financement exprimé.

Les groupements *naam* sont les principaux bailleurs du groupement Zemsya et le principal partenaire pédagogique. Pour le moment, tous les appuis proviennent de cette structure.

Les emboucheurs accordent une grande importance aux activités communautaires. Ils participent sans distinction aux activités initiées par d'autres groupements. Ils entretiennent à ce niveau des relations ponctuelles de travail avec deux autres formations paysannes : le groupement ANAR et le groupement villageois.

4.3. Les règles juridiques et législatives

Le groupement Zemsya est un groupement paysan régi par le titre III de la loi 14/1999 portant sur la réglementation des sociétés coopératives et des groupements au Burkina Faso. Son organisation juridique est de type coopératif. Bien qu'il continue ses activités et conserve une cohésion exemplaire, l'organisation du travail en son sein reste largement dominée par le mode de fonctionnement du *kombi-naam*. Le *kombi-naam*, dont l'origine est fort ancienne, s'inspire des qualités coopératives que sont l'égalité, la démocratie, la responsabilité et l'auto-contrôle (Ouedraogo, 1996).

Ce mode d'organisation n'est pas informel en soi, mais il obéit plutôt à un ensemble de règles et de principes propres au plateau *mossi* du Yatenga. Le mode de choix des responsables, par exemple, repose sur la recherche d'un consensus autour de quatre critères :

- Être capable de maîtriser sa langue (parler peu et efficacement), savoir convaincre par argumentation, éviter le mensonge, la délation et la calomnie ;
- Être altruiste, savoir partager ses idées, son savoir, son savoir-faire et ses stratégies ;
- Être techniquement compétent dans les fonctions pour lesquels on est élu ;
- Écarter toute forme de discrimination (Ouedraogo, 1988).

C'est à partir des propositions et sur la base de ces critères que les membres du bureau sont élus. La survivance de ce mode d'organisation de groupement pourrait s'expliquer par le fait qu'il correspond aux attentes des membres et que ce type leur est connu.

5. LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE

Ce chapitre se penche sur l'agencement des moyens techniques, humains et des autres ressources pour réaliser les objectifs de production et de vente des produits d'embouche. Pour ce faire, il se subdivise en deux sous-parties, à savoir : le profil organisationnel qui comprend les objectifs, les aspects stratégiques, les biens et les services, et les données financières. Le processus organisationnel constitue la deuxième sous-partie. Elle traitera de la production, de l'organisation, de la formation, de la consommation et des services et des infrastructures du groupement Zemsya.

5.1. Le profil organisationnel

Le groupement Zemsya de Soro est un groupement pré-coopératif. Ce type d'organisation adopte en principe une seule dynamique organisationnelle. Cependant la réalité montre le mixage d'une dynamique organisationnelle traditionnelle et d'une dynamique organisationnelle de type coopératif. La première est une forme de survivance de l'organisation traditionnelle *mossi* : le *kombi-naam*, tel que décrit plus haut, alors que la seconde se présente comme une modernisation de la première.

5.1.1. Les objectifs

Les objectifs de départ des membres du groupement Zemsya de Soro sont restés. Ils ont par la suite évolué avec le temps et surtout sous l'influence de la loi 14 à partir de 2001.

Les premiers objectifs des membres, quand ils se sont réunis en groupement en 1980, étaient multiformes et embrassaient tous les domaines d'intervention (agriculture, élevage, maraîchage et gestion des ressources naturelles). Il s'agissait de bénéficier des appuis et de l'encadrement promu par l'État dans le cadre de ses projets de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans le monde rural.

À partir du processus de professionnalisation des OP engagé par l'État en 1999, le groupement Zemsya de Soro s'est davantage investi dans la filière élevage, avec pour objectif la promotion de l'embouche ovine et le développement de l'esprit coopératif au sein du groupement. En termes plus clairs, il s'agissait, au moyen du groupement, de :

- Bénéficier du suivi de leurs animaux par un agent vétérinaire ;
- Pouvoir accéder de manière permanente à une libre disposition des intrants vétérinaires et des sous-produits agro-alimentaires ;
- Contrôler les circuits de commercialisation de leurs produits.

5.1.2. *Les aspects stratégiques*

Nous avons identifié six aspects stratégiques de fonctionnement du groupement d'embouche ovine de Soro dénommé Zemsya. Ces aspects ont trait à la mission, la forme institutionnelle, la double identité, l'affiliation à une organisation faîtière, la diversification des partenaires et la convention de travail en commun avec d'autres formations paysannes.

L'insécurité alimentaire et la pauvreté apparaissent comme des problèmes sociaux les plus en vue et les plus préoccupants dans le village de Soro, comme dans tout le plateau *mossi*. Lutter contre ces maux de manière collective et dans le cadre de l'embouche ovine semble cerner les besoins des populations villageoises qui ont accepté ce projet. Aussi pouvons-nous dire, en premier lieu, que la mission de promotion de l'embouche ovine vise l'amélioration des conditions de vie des populations de Soro en général et les membres du groupement Zemsya en particulier. Ce fait pourrait expliquer la forte adhésion au groupement.

Ainsi, le désir de poursuivre cette mission nécessite la mutation de la formation sociale traditionnelle *kombi-naam* en groupement pré-coopératif, appelé à devenir une coopérative après quelques années de fonctionnement pré-coopératif. La formule coopérative est ainsi perçue par les adhérents comme la meilleure formule d'organisation sociale pouvant leur permettre d'accomplir cette mission.

La double identité des membres du groupement Zemsya en tant qu'organisation paysanne est en réalité le fait d'appartenir tous et en même temps à deux mêmes groupements distincts agissant dans deux filières différentes : la filière céréalière et la filière embouche ovine. Ce fait met en activité, au même moment, les mêmes membres dans l'un ou l'autre groupement, de sorte qu'on est à la fois en présence de deux groupements, même si c'est un seul qui est opérationnel ; comme c'est le cas présentement pour le groupement d'embouche, qui est pratiquement en mauvaise posture depuis la fin de son premier programme d'embouche.

Cette stratégie expliquerait en partie le fait que le groupement d'embouche ovine continue non seulement d'exister mais aussi de rester tout de même opérationnel, ne serait-ce que dans une autre filière.

L'affiliation à une organisation faîtière se solde par une forme de représentation, de défense et de plaidoyer auprès des financiers, en faveur de l'ensemble des associés. Ces actions concertées se

traduisent souvent par la subvention, l'acquisition de prêt ou d'autres formes d'appui, comme la formation, dont ne peut bénéficier un acteur isolé. Depuis sa création en 1980 jusqu'au moment où nous terminions la présente enquête, le groupement Zemsya a reçu l'essentiel, sinon la quasi totalité de ses appuis des groupements *naam*. Ces appuis ne lui seraient pas parvenus sans son affiliation à cette structure faîtière.

La diversification des partenaires techniques, financiers et pédagogiques se dessine comme un autre aspect stratégique de fonctionnement du groupement Zemsya. La relation d'affiliation est, certes, une stratégie de regroupement d'acteurs dans l'intention de crédibiliser davantage leurs organisations, pour reprendre l'adage : « Seul, le petit producteur ne peut rien », mais, devant l'insuffisance des appuis obtenus, les emboucheurs acceptent tout soutien qu'on leur propose, pour peu que celui-ci contribue à l'atteinte de leurs objectifs. Le groupement Zemsya n'a pas encore reçu d'appuis considérables de la part d'un partenaire autre que les groupements *naam*. Cette attitude à recevoir des appuis de différentes sources est essentiellement une simple disposition, qui peut être considérée comme un aspect stratégique en cours.

Nous entendons par « convention à travailler en commun avec d'autres formations paysannes », le fait qu'un groupement se joint par moments à un ou plusieurs groupements du même ressort territorial, pour accomplir une action dans l'intérêt de la collectivité. Le groupement Zemsya agit, en plus de sa double identité, de concert avec le groupement villageois et le groupement paysan initié par l'association ANAR pour la construction des écoles coranique et francophone de Soro.

Cette stratégie de travailler avec d'autres organisations locales souligne davantage l'identité du groupement et renforce sa cohésion interne. L'identité et la cohésion du groupement se présenteraient comme des facteurs de son maintien et de son développement.

5.1.3. *Les biens et les services*

Il s'agira dans cette partie d'une brève description des biens et des services offerts présentement par le groupement de l'embouche ovine de Soro. Ces biens et services se résument en produits d'embouche ovine et en facteurs de production.

Les produits de l'embouche ovine sont uniquement les béliers de race sahélienne mis sur le marché local de bétail. Ces produits entrent dans la recherche de sécurité alimentaire, par la génération de revenus monétaires dans une période relativement courte pour les emboucheurs. Les rentes monétaires devant être effectives en période de soudure entrent directement dans l'achat de vivres (Tiendrébéogo, 1993 : 69).

Pour cette première campagne, 15 béliers ont été mis sur le marché local et ont apporté à chaque emboucheur un revenu net, variant entre 24 500 et 31 500 FCFA, soit respectivement 57,64 \$ et

74,11 \$ CAD et les services des emprunts au groupement s'élevaient à 37 500 FCFA, environ 88,23 \$ CAD.

Les facteurs d'embouche comprennent des produits vétérinaires, des sous-produits agro-industriels et agricoles et du sel, qui entrent dans la production animale, que le groupement Zemsya met à la disposition de ses membres.

Les produits vétérinaires peuvent jouer un rôle important dans la production animale et exercent une influence positive sur la performance zootechnique. Les emboucheurs n'achètent pas directement les produits, ceux-ci sont intégrés directement dans le coût des vaccins périodiques. La facture qu'on remet aux emboucheurs en fin de campagne (après vente) comprend le coût unitaire de la vaccination et les produits vétérinaires.

Les sous-produits agro-industriels proviennent de la transformation des produits industriels en aliments de bétail. Ils sont supposés être un substitut aux fourrages et autres produits naturels. Une augmentation de prix de ces derniers devrait induire une réorientation ou re-allocation des achats en faveur des sous-produits agro-industriels. Le son cubé est la principale forme de sous-produits agro-industriels. La quantité moyenne par sac est de 60 kilogrammes. Le groupement a mis en place un circuit de commercialisation interne de son cubé afin de faciliter l'accès de ce produit aux membres, surtout en période cruciale des mois de mai et juin.

Les sous-produits agricoles (tiges de mil et de sorgho, fanes d'arachide et de niébé, son de mil) sont les plus consommés. Le sel est aussi beaucoup utilisé (sel en grains, en plaques et pierres à lécher). Les sous produits agricoles résultent de la production agricole propre ou s'achètent de façon informelle en cas d'insuffisance. Quant au sel, le groupement envisageait sa commercialisation interne, mais cette commercialisation n'a pas été effective, faute de moyen et surtout d'organisation. Cependant, on peut maintenir ce produit comme étant un service aux membres sur la base que c'est un projet auquel les membres tiennent encore.

5.1.4. *Les données financières*

Depuis sa constitution, un système d'information financière a été mis en place. Ce système se manifeste à travers la création des postes de trésorier et de trésorier adjoint et la constitution d'un comité de contrôle. C'est à partir du document de trésorerie que nous synthétisons les données financières du groupement Zemsya de Soro.

Le groupement Zemsya de Soro fonctionne à partir de trois sources de revenus. Une première source est constituée de prêts et de subventions de la Fédération des groupements *naam* et de dotations de diverses sources (notamment des personnages politiques lors des campagnes diverses). La deuxième source comprend les frais d'adhésion et les cotisations annuelles des membres. Enfin la troisième source comprend la vente de produits et les services d'emprunt interne.

Le principal financier à titre institutionnel demeure la Fédération des groupements *naam*. La Fédération a subventionné et fourni des équipements agricoles (semences hâtives, engrais, charrettes, etc.) et maraîchers (choux, pommes de terre, niébé, etc.) à plusieurs reprises. Le premier programme d'embouche a été également financé par les groupements *naam* à hauteur de 225 000 FCFA, soit 523,50 \$ CAD.

Les frais d'adhésion et les frais de cotisation s'élèvent respectivement à 1 000 FCFA (environ 2,35 \$CAD) et 300 FCFA (0,71 \$CAD). Les frais d'adhésion sont une condition pour être membre du groupement Zemsya. L'article 4 du règlement interne dit : « Peut être membre du groupement toute personne résidant à Soro, sans distinction de religion, d'ethnie, d'opinion politique, s'étant acquittée du droit d'adhésion fixé à 1 000 FCFA par membre et qui s'engage à régler les cotisations et à participer régulièrement aux activités du groupement ». Les cotisations annuelles sont généralement payées au début du mois de novembre afin de permettre au groupement de faire face à ses impératifs. Généralement, la solidarité de groupe qui prévaut dans le groupement ne tolère pas de grands retards, ni des impayés de cotisation. Cependant, nous avons pu constater au cours de deux rencontres de construction de diguettes, la réclamation du paiement des cotisations annuelles retardées de huit mois.

La vente de produits et les services d'emprunt interne constituent la troisième source de revenu pour le groupement. La valeur et la fréquence de ces sources sont plus ou moins régulières. Les demandes des intrants vétérinaires ont été constantes et régulières au cours du programme, alors que les autres intrants (fourrage naturel et sous-produits agro-industriels, par exemple) ont été plus sollicités aux mois de juin et juillet. Les opérations financières du premier programme comprennent un prix forfaitaire de 7 000 FCFA (16,47 \$ CAD) en matière d'intrants vétérinaires pour chaque emboucheur. Le même emboucheur débourse 2 500 FCFA (5,88 \$ CAD) pour les services de l'emprunt. Ces services sont portés aux actifs du groupement.

Le prix de vente de l'embouche varie entre 34 000 et 40 000 CFA, soit entre 80,00 \$ et 94,11 \$ CAD. Un extrait du cahier de trésorerie illustre les mouvements de la trésorerie du groupement Zemsya de Soro en 2001.

TABLEAU 7
Extrait de trésorerie du groupement Zemsya en 2001-2002

DARA / DATE	KASET SEBRÉ / PIÈCES JUSTIFICATIVES	SÊN YALA / DÉSIGNATION	SÊN KÊN / ENTRÉE	SÊN YI / SORTIE	SÊN BÉ / SOLDE
13/11/2001	-	- Subvention de l'Union - Cotisations	225 000 16 200	- -	238 650 254 850
22/11/2001	-	Achat de 15 béliers	-	225 000	29 850
03/05/2002	-	<i>Zom-kom</i> pour reboisement	-	1 000	28 850
03/07/2002		- Remboursement des emprunts - Bénéfices sur les crédits - Aide à un membre	225 000 37 500 27 500	- - -	253 850 291 350 263 850

Source : Cahier de trésorerie du groupement Zemsya de Soro.

5.2. Le processus organisationnel

Il s'agit ici de la combinaison des ressources du groupement Zemsya pour réaliser ses objectifs. Plus précisément, nous évoquerons les aspects de la production, de l'organisation du travail, de la formation des adhérents, de la consommation et des services, et des infrastructures dudit groupement.

5.2.1. La production

Un seul produit est offert par les membres de Zemsya dans le cadre de leur projet d'embouche ovine, ce sont des béliers. Par contre, dans le cadre actuel de leurs opérations, on peut citer, sur la base de leur double identité, des services agro-écologiques et pastoraux.

Au premier programme, les béliers sont au nombre de 15. Ces bêtes sont relativement jeunes (âgés de moins de quatre ans), bien engraisés par rapport aux produits de l'élevage traditionnel. Sont regroupés sous le terme services agro-écologiques les productions céréalières et les réalisations entrant dans le cadre de la gestion des ressources naturelles. On peut citer les cordons pierreux, les diguettes et les *boulis*. Nous n'avons pas pu établir l'état quantitatif de ces réalisations, à cause de l'ensablement et de la réfection continuelle de certaines d'entre elles. Nous

remarquons que tout le village est sillonné de cordons pierreux, le plus souvent dans les champs des membres.

En termes d'évolution des activités de Zemsya, on peut remarquer trois phases. Au début de sa création jusqu'en 1999, les activités touchaient tous les domaines d'intervention des groupements. C'est l'époque de la multi-fonctionnalité des OP. À partir de 1999, les membres ont créé la filière embouche ovine. Malgré les difficultés rencontrées par les membres, notamment le détournement des rentes du premier programme, le groupement maintient sa mission d'embouche tout en s'associant temporairement au groupement des forestiers.

5.2.2. *L'organisation du travail*

Les activités d'embouche s'étalent de novembre à juin ou juillet. Cette période correspond à un moment où il n'y a plus d'activités agricoles, rappelons que les membres de Zemsya sont à la fois agriculteurs et éleveurs, et qu'il s'agit d'une agriculture de subsistance. La disponibilité du fourrage naturel, qui constitue la plus grande part de l'alimentation du bétail, est rythmée par la saison des pluies. Elle est plus importante après les récoltes jusqu'à un certain moment, et constitue un grand problème pour les éleveurs aux mois de juin et juillet, période d'épuisement des réserves.

L'organisation proprement dite consiste, dans un premier programme expérimental, à confier une bête de un à trois ans à des membres plus démunis, mais capables d'emboucher, c'est-à-dire disposant suffisamment de fourrage naturel. C'est une condition pour participer au programme expérimental. Les rentes (l'emprunt et le service de l'emprunt) de ce programme devraient financer le deuxième programme. Ce dernier devrait en principe couvrir un peu plus de membres que le premier.

La répétition de l'exercice devrait couvrir au fur et à mesure tous les membres. Et après que tout le monde ait été servi, le groupement s'engagerait dans l'approvisionnement du son cubé et procéderait à une augmentation de cotisations annuelles à 5 000 FCFA. Comme on peut le constater, ces perspectives auguraient des lendemains promoteurs pour le groupement.

Le premier programme a donné, à titre individuel, des revenus bruts allant de 34 000 à 41 000 FCFA (80,00 \$ à 96,47 \$ CAD). Les intrants vétérinaires s'élevaient à 7 000 FCFA et les services de l'emprunt à 2 500 FCFA, soit respectivement 16,47 \$ et 5,88 \$ CAD. Le revenu net pour chaque emboucheur est estimé entre 24 500 et 31 500 FCFA, soit respectivement 57,64 \$ et 74,11 \$ CAD⁹.

⁹ Au taux de 1 \$ CAD pour 425 FCFA.

5.2.3. La formation des adhérents

Zemsya a bénéficié des formations dans différentes filières. Cependant, en matière d'embouche, le groupement n'a reçu qu'une seule formation. Cette formation a porté sur le matériel minimum nécessaire pour une embouche de qualité : les propriétés des mangeoires et des abreuvoirs, l'alimentation et les produits anti-parasitaires. Le tableau suivant relate quelques-unes des formations reçues.

TABLEAU 8
Types de formation reçus par le groupement Zemsya

TYPES DE FORMATION	ALPHABÉTISATION EN MOORÉ	ALPHABÉTISATION EN FRANÇAIS	NOMBRE DE PERSONNES
Mesure du niveau d'eau			7
Confection de pépinière	*	-	3
Traitement phyto-sanitaire	*	-	5
Zai amélioré	*	-	13
Foyer amélioré	*	-	12 (♀)
Technique d'embouche	*	-	5 (♀)
Construction de cordons pierreux	*	-	3
Éducation coopérative (formation initiale)	*	-	4

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

* : activités réalisées dans cette langue.

♀ : activités à participation exclusivement féminine.

Deux ateliers animés par un infirmier vétérinaire et destinés aux femmes ont été nécessaires pour imprégner le groupement des techniques d'embouche. Un premier atelier est tenu sur le lieu de rencontre habituel du groupement. Il s'agissait dans cette rencontre de présenter des échantillons de matériel et la manière de les entretenir. Le deuxième atelier a eu lieu deux mois plus tard et portait sur les mêmes thèmes. L'objectif de ce dernier atelier était de rappeler et de corriger les difficultés qui se seraient produites suite à des incompréhensions et insuffisances d'assimilation.

Par contre, les formations relatives au maraîchage, à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles sont acquises avant et après la spécialisation des activités en embouche ovine. Ces différentes formations sont offertes exclusivement par la Fédération des groupements *naam*. Le

groupement procède de trois manières pour acquérir des connaissances : les ateliers inter-groupes, les ateliers inter-membres et les voyages d'études.

Les ateliers de formation inter-groupes consistent à réunir en un même endroit des représentants des groupements paysans qui ont exprimé un besoin spécifique de formation ou d'information. Par le canal de cette forme de formation, Zemsya a reçu la formation en pépinière et en construction de cordons pierreux. Le bureau veille à l'équilibre des sexe et à l'équilibre dans sa représentation aux ateliers inter-groupes.

Les ateliers inter-membres consistent à un partage de connaissances apprises lors des différents ateliers inter-groupes avec tous les autres membres du groupement. Il s'agit de réunir les membres non bénéficiaires de ladite formation autour de nouveaux initiés. Ces derniers expliquent aux autres ce qu'ils ont appris.

Enfin, les voyages d'études consistent à effectuer un voyage pour apprendre d'autres techniques ou procédés de travail. Le groupement Zemsya a effectué un petit voyage d'étude à Thiou (à 7 kilomètres de Soro) pour apprendre la technique de demi-lune auprès d'un groupement *naam*.

5.2.4. *La consommation et les services*

Le groupement Zemsya rejoint deux types de clientèle : les membres du groupement et les personnes individuelles. Au niveau des membres, il est essentiellement question de partage, d'entraide et de solidarité. Cette solidarité se manifeste par l'attribution d'un jeune ovin à emboucher, les intrants agro-industriels et vétérinaires. Au niveau de l'attribution, chaque membre attend son tour pour acquérir un ovin. La priorité dans le cadre du programme expérimental est accordée aux membres féminins. Lorsqu'un membre obtient du groupement un jeune ovin pour la première fois, la visite pour le suivi médical et les autres intrants vétérinaires (antiparasitaires et d'engraissement) est programmée par l'infirmier vétérinaire en charge du village. Ce dernier est mandaté par l'Union départementale des groupements *naam* de Thiou. Cette programmation n'est pas régulière. Elle est fonction de la disponibilité de l'infirmier vétérinaire. Ce dernier peut parfois couvrir tout un département à lui seul.

Il y a aussi la solidarité entre membres. Cette solidarité se produit à travers le partage d'informations relatives à l'embouche. Elle s'exprime aussi à travers les soutiens physique et moral lors d'événements familiaux heureux comme malheureux. À titre d'exemple, le groupement a aidé un membre à régler son transfert et son hospitalisation à l'hôpital régional de Ouahigouya.

La clientèle collective comprend le village. Pour cette clientèle, les services du groupement sont gratuits. Ce sont la construction par le groupement ou sa participation à la réalisation d'infrastructures socio-économiques, comme le cas de la construction d'une école francophone et une école coranique dans le village.

La clientèle individuelle est l'ensemble des acheteurs individuels rencontrés sur le marché de bétail. Ce rapport de client est pour le moment de type informel. Aucune organisation préalable ne régit cette clientèle.

5.2.5. Les infrastructures

En termes de bureau ou de siège social, le groupement n'a pas de local répondant à ce terme. Les différentes rencontres se tiennent habituellement dans le jardin privé d'un des membres du groupement. En cas d'intempéries, ces rencontres sont purement et simplement annulées. Le groupement ne gère pas les sous-produits agro-industriels ni les intrants vétérinaires. C'est plutôt l'Union départementale des groupements *naam*, en rapport avec son siège, qui prend les décisions nécessaires dans la réponse aux sollicitations du groupement. Le tableau suivant illustre l'état des équipements du groupement.

TABLEAU 9
État des équipements du groupement Zemsya en octobre 2003

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE	FONCTIONNALITÉ
Sous-produits agricoles	-	Abondants
Espèces d'ovins (<i>beli-beli</i>)	-	Disponibles et accessibles au niveau local
Puits	7	4/7 non tarissables
Infirmier vétérinaire	1	Disponible par programme et sur demande
Intrants vétérinaires	-	Accessibles sur demande
Sous-produits agro-industriels	-	Accès difficile, manque par moments
Sel à lécher	-	Disponible et accessible au niveau local

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Il ressort de ce tableau que le groupement a accès à une eau relativement disponible. Il en est autrement en ce qui concerne les sous produits agro-industriels.

6. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET DE BILAN

Le bilan fait dans ce chapitre se situe sur les plans des réalisations, de l'économie sociale et de la société.

6.1. Sur le plan des réalisations

Le groupement Zemsya de Soro a 23 ans d'expérience dans différents domaines agricoles, dont pratiquement une année en embouche ovine. Il a apporté une contribution appréciable à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté des membres.

6.1.1. Au niveau de la sécurité alimentaire

Le groupement Zemsya de Soro n'a pas de documents écrits rapportant des bilans depuis 1980. Aussi sur la base des estimations que les membres nous ont fournies, nous pouvons dire que le groupement a apporté une certaine contribution à la sécurité alimentaire individuelle des membres et à la collectivité. Cette contribution était possible au moyen de la production collective (champs collectifs de céréales et d'oléagineux) et de la culture maraîchère.

Aux dires des membres, presque toutes les campagnes agricoles ont connu la mise en valeur des champs collectifs et rares aussi étaient les années qui ne connaissaient pas de maraîchage, ne serait-ce que pour de courtes campagnes. Les trois dernières années ont été blanches en termes de production agricole et de maraîchage. Ces années blanches s'expliquent simplement par les années de sécheresse consécutives.

Le patrimoine agricole est destiné à des œuvres de solidarité en faveur des membres les plus démunis (malades ou simplement en déficit alimentaire) après prélèvement des semences pour la prochaine campagne et le soutien alimentaire lors des travaux agro-écologiques, comme la construction des retenues d'eau, des cordons pierreux, des diguettes. Rare est le cas où le groupement procède à une vente de ses récoltes. Le patrimoine légumier du groupement est objet de vente aux non-membres et au marché de Thiou (le village n'a pas de marché). Les membres ont des productions individuelles pour leurs propres besoins culinaires.

Même s'il nous est impossible d'évaluer quantitativement et qualitativement la contribution du groupement à la sécurité alimentaire, nous pouvons, à la lumière des différentes campagnes, dire qu'il y a une certaine contribution.

6.1.2. Au niveau de la lutte contre la pauvreté

L'objectif de la spécialisation en embouche ovine est l'amélioration du revenu des membres. Le procédé consiste à obtenir une subvention pour le premier ovin à emboucher et à reconstituer un capital propre à partir de la première embouche. L'expérience du premier programme a dégagé un revenu net, qui se situait entre 24 500 et 31 500 FCFA, soit respectivement 57,64 \$ et 74,11 \$ CAD pour chaque participant.

Cette somme est bien modeste, mais elle symbolise le début d'un processus d'accumulation, au sens économique du terme. La preuve est que 11 des 15 femmes bénéficiaires restent actives et évoluent toutes seules dans l'embouche ovine. Cette preuve est aussi témoin que le projet d'embouche ovine du groupement Zemsya a été bénéfique individuellement pour les membres s'adonnant à cette activité.

6.1.3. Au niveau du développement de la scolarisation

Le groupement Zemsya a doté le village de Soro d'une école primaire de deux classes. Cette école permet aux plus jeunes écoliers de recevoir leur scolarisation sur place au lieu de parcourir 7 kilomètres. Cet effort est appréciable dans un contexte où l'éloignement des écoles constitue une des causes de déscolarisation des enfants.

6.1.4. Au niveau du développement local de Soro

La formation a pour but d'initier de nouveaux procédés de travail aux membres et, par transfert, à la population villageoise, de changer la perception que ceux-ci ont de leurs problèmes, et par conséquent, de les mettre au cœur de la lutte contre la pauvreté. D'après les emboucheurs, la formation reçue et le suivi vétérinaire leur ont apporté une façon plus efficiente d'emboucher. Ils seraient maintenant capables de devenir emboucheurs-commerçants avec seulement un peu de financement.

La participation au groupement a développé chez les membres une approche d'égalité entre eux, au sein d'une société inégalitaire et hiérarchisée. Cette approche se caractérise par l'égalité de participation à la propriété, à la décision, au travail et au résultat de l'action collective. Elle se traduit dans la société par une mutation assez profonde dans les rôles sociaux selon l'âge et le sexe. Par exemple, la tendance est à la discussion avec femme(s) et enfant(s) dans le traitement des questions intéressant la famille.

6.2. Sur le plan de l'économie sociale

Nous pouvons retenir quatre enseignements sur le plan de l'économie sociale.

En premier lieu, nous pouvons dire que l'expérience des emboucheurs constitue une réponse originale au niveau local en matière de lutte contre la pauvreté, à savoir, emboucher des ovins afin de les vendre au bout de six à huit mois. Zemsya a plus de 23 ans d'existence, riches de nombreuses expériences. Il a survécu dans un contexte de pauvreté, d'insuffisance de soutiens externes là où d'autres formations paysannes avaient une existence très courte ou tournaient à vide. Les facteurs qui soutiennent l'émergence et le développement du groupement peuvent se résumer comme suit :

- Les conditions climatiques et socio-économiques difficiles ;
- Les réalités culturelles et politiques ;
- Les avantages personnels (outils agricoles, formations, informations, garantie du groupement, etc.) mobilisent et motivent les membres à adhérer au groupement ;
- La cohésion, la solidarité entre membres et la volonté de produire. Le voisinage, la parenté et les conditions socio-économiques des membres auraient renforcé la solidarité et la cohésion interne du groupement ;
- La recherche du consensus et de la justice au sein du groupement ;
- Le changement de forme institutionnelle (de la formation traditionnelle au type coopératif) qui vise une rentabilisation économique des activités du groupement. La forme coopérative et les efforts des membres ont permis une certaine continuité et l'atteinte d'un niveau appréciable de responsabilisation ;
- La mutation dans sa mission. La nouvelle mission du groupement est caractérisée par sa professionnalisation, dont l'ambition est de transformer l'embouche ovine en un métier ;
- La double identité de Zemsya suppose une double mission. Ceci permet de rester actif même s'il y a un blocage dans une des missions ;
- L'affiliation à une structure faîtière et la convention de travail en commun avec d'autres groupements.

En deuxième lieu, nous pouvons dire que la professionnalisation est un moyen d'octroyer une plus grande autonomie d'organisation et d'implication des acteurs des OP dans l'économie du marché. Le groupement Zemsya a réussi à impliquer 11 femmes dans des micro-projets de génération de revenus.

En troisième lieu, le groupement a émergé dans un contexte social inégalitaire, mais il fonctionne sur des bases d'égalité et de consensus entre les membres.

Enfin, en quatrième lieu, le travail du groupement Zemsya pourrait signifier, pour les entreprises de l'économie sociale, le développement d'une initiative collective et l'introduction d'un nouveau métier : celui d'emboucheur d'ovins. Le besoin de s'engager dans l'embouche ovine a donné naissance à une expérience promotrice dans une localité marquée par un chômage structurel. Cette initiative va enrichir les expériences des entreprises d'économie sociale du domaine de l'embouche.

6.3. Sur le plan social

Depuis sa création en 1980, le groupement Zemsya fait partie d'un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté au niveau de Soro. Il continue de remplir ce rôle jusqu'à la fin de la présente enquête. La Fédération provinciale des groupements *naam* est le principal bailleur de Zemsya. Mais il n'y a pas de convention de sa part, pour des financements réguliers des activités du groupement. Pour continuer à remplir sa mission, le groupement a mis en place une stratégie de roulement de la subvention entre les membres et s'est constitué une entreprise d'économie sociale qui lutte contre la pauvreté. En sus de l'introduction d'une tâche d'embouche ovine, le groupement Zemsya travaille maintenant à l'enracinement et au développement de l'embouche dans le village de Soro.

Le groupement Zemsya, de par son exemple (excluant l'usage des revenus à d'autres fins que l'embouche, selon les règles de financement), fortifie une stratégie collective d'appropriation de l'embouche moderne. Il contribue également à développer les assises pour d'autres projets à caractère collectif qui ont rapport à l'embouche. Toutefois, le besoin de poursuivre ce projet nécessite un approfondissement de la culture coopérative et du respect des accords qui lient le groupement à ses partenaires.

L'affectation des rentes de l'investissement à la réalisation d'infrastructures scolaires a certes porté un énorme préjudice au groupement, mais elle est en soi un signal fort que le groupement pénètre dans une sphère de traitement des problèmes sociaux où l'État et le privé étaient les seuls intervenants. Cette implication favorise la mise en place d'un modèle alternatif de développement, de type partenarial. Ce modèle partenarial est une voie possible qui est encouragée par l'État et les masses populaires. En somme, on sait maintenant qu'il y a des entreprises d'économie sociale à côté de l'État et du privé, capables de s'engager dans diverses activités dont la scolarisation.

7. LES PERSPECTIVES ANTICIPÉES

La production ovine est la filière principale d'activités visées par le groupement Zemsya de Soro, qui, par ailleurs, a réussi son premier programme. La reprise des activités d'embouche aura lieu lorsque le groupement récupèrera les sommes exigées dans l'entente de financement avec les bailleurs de fonds. Conscients de la situation, les membres envisagent de s'engager dans la formation, la technique d'embouche et l'augmentation des services d'appui financier interne.

La formation est perçue dès la création du groupement comme un axe stratégique majeur pour arriver à ses fins. Sa conquête se poursuit et s'exprime maintenant au niveau de la gestion coopérative et le perfectionnement des techniques d'embouche. Pour atteindre ce double objectif, le groupement s'engage à travailler avec tout partenaire, sans toutefois exclure les groupements *naam* qui lui soumettent un embargo. Le groupement n'a pas encore eu de nouveaux contacts clairement établis mais des investissements s'effectuent là-dessus.

L'augmentation des services d'appui financier consistera à faire passer le service d'emprunt pour embouche de 2 500 à 5 000 FCFA pour les nouveaux bénéficiaires et de fixer de manière constante 2 500 FCFA par an pour tous les anciens membres bénéficiaires. Cette somme remplacera la cotisation annuelle de 300 FCFA de ces membres. En outre, le groupement envisage de s'engager dans l'approvisionnement constant des sous-produits agro-industriels. L'objectif de cette opération est double : réduire les inquiétudes ressenties par les membres en rendant ces produits plus accessibles par la gestion directe du groupement et développer une source de revenus pour le groupement.

Mais comme on peut le constater, toutes ces projections reposent sur un point vital, qui, pour le moment, fait grand défaut : les moyens financiers. Sans un appui externe, ce moyen continuera certainement d'handicaper le groupement, car les membres de Zemsya sont grandement démunis économiquement.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLÉE NATIONALE. 1999. « Loi 014/99/AN portant réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso ». Ouagadougou, Grande Imprimerie.
- ATAMPURGRE, Nicholas. 1993. *Au-delà des lignes de pierres : l'impact social d'un projet de conservation des eaux et du sol dans le Sahel*. Oxfam/Grande-Bretagne. Traduction de Marie-Noélie Yaméogo, 1996, Grande Imprimerie du Burkina.
- BELLONCLE, Guy. 1993. *Anthropologie appliquée et développement associatif : trente années d'expérimentation sociale en Afrique sahélienne (1960-1990)*. Paris, L'Harmattan.
- BSONG (Bureau de suivi des ONG). 1996. *Répertoire des ONG intervenant au Burkina Faso*. Direction de la Coopération, Ouagadougou, ministère de l'Économie et des Finances.
- COMEAU, Yvan. 2002. *Grille de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale*. Cahiers du CRISES, n° 9605, Université du Québec à Montréal.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. 1991. « Études sur la privation et la mise en valeur d'un fonds de développement de l'élevage au Burkina Faso ». Ouagadougou.
- DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION. 2001. *Les statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso 2000*. Ouagadougou, ministère des Ressources animales.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA MÉCANOGRAPHIE. 1966. *Enquête : Budget consommation 1963-1964*. Ouagadougou, ministère du Développement et du Tourisme.
- JANSSENS, Laurence, Marc TOTTE et Étienne VERHAEGEN. 1997. *Plan d'action pour l'émergence d'organisations professionnelles agricoles au Burkina Faso*. Ouagadougou, ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et Association interdisciplinaire en développement environnement et population.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Bureau international du travail, Alliance de coopération internationale/Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du service de renforcement de l'autonomie des associations et unions de développement. 1998. « Document de politique nationale de promotion coopérative au Burkina Faso ». Ouagadougou, Grande Imprimerie.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE. 2002. « Rapport sur l'état de l'environnement au Burkina Faso ». 1^{ère} édition, Ouagadougou.

MINISTÈRE DE LA QUESTION PAYSANNE. 1990. « Statut général des groupements pré-coopératifs et sociétés coopératives au Burkina Faso ». Ouagadougou, AICD

OUEDRAOGO, Bernard Ledea. 1988. « De l'association traditionnelle *kombi-naam* à l'association internationale Six S (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel) ». *Les ONG et l'appui à l'organisation du monde rural au Burkina Faso*.

OUEDRAOGO, Mohamet. 1996. « La Fédération des unions des groupements *naam* (FUGN) : structure et fonctionnement », Rapport de stage, Gestion d'espace dans le Yatenga et le Sourou (GENSYS). Coopération (Atelier de développement Autriche) EWA, Fédération des unions des groupements *naam* (FUGN).

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION. 1992. *Atelier international sur les associations pastorales et les coopératives d'élevage*. Kenya, Njoro.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT. 2003. « Rapport mondial sur le développement humain 2003 ».

SANFO, Rasmané. 1983. *Connaissance et amélioration de l'embouche traditionnelle : éléments d'analyse et proposition de développement de l'embouche intensive ovine dans le milieu traditionnel*. Mémoire. Ouagadougou, Institut panafricain de développement/Afrique occidentale et sahélienne (IPS/AOS).

TIENDRÉBÉOGO, Jean-Paul (1993). « Embouche ovine améliorée est : études comparées des différentes rations alimentaires à forte proportion des fourrages naturels locaux ». *Sciences et techniques*, vol. 20 (2).